



Journal d'érailleur l'heurO véLO n°59

janv
09

**Assemblée Générale
de l'ADAV,
le 24 janvier 2009
à la MRES
(23 rue Gosselet - Lille)
à 14 heures**

www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org

INTERMODALITÉ

Vélos dans les TER-GV P 2

Vélos et TER P 4

ACTIONS

Un plan médiatique P 3

AMÉNAGEMENTS

L'ADAV à Béthune P 5

À vélo au CHR P 6

Du nouveau à Arras ? P 6

Osons à Hazebrouck P 7

Présents à Haubourdin P 8

Loos et Lomme P 8

BRÈVES P 9, 14

NOUVELLE P 10

EXPÉRIENCE

Pédibus à Denain P 11

TÉMOIGNAGE

Ma vie sans voiture P 12

PAYS - BAS

**Les Français et les vélos
hollandais** P 13

L'ADAV Y ÉTAIT

P 15 - 18

ACTUALITÉ

Code de la Rue P 19

BALADES

Cyclo-transEurope P 19

Agenda et balades P 20

En 2009, le vélo prend Lille d'assaut ?



**Congrès annuel
de la FUBicy
du 24 au 26
avril**



Le nouveau plan vélo tiré à 40 000 exemplaires

**disponible auprès de l'ADAV
et des mairies de quartiers**



Transport des vélos dans les TER-GV

Sur la bonne voie ?

Bonne nouvelle pour les cyclistes désirant monter avec leur vélo à bord des TER à grande vitesse : la situation confuse et surréaliste (des trains comportant un compartiment-vélos interdit aux vélos) que nous déplorons depuis plusieurs années commence à s'éclaircir puisque la nouvelle convention 2008-2014 entre la région Nord – Pas-de-Calais et la SNCF, exemplaire sur bien des points, mentionne explicitement la gratuité du transport des vélos dans les TER-GV (lire ci-dessous des extraits de cette convention).

Est-ce à dire que tout serait devenu très simple ? La première phrase de l'article 52-4 s'achève par un énigmatique « selon les conditions d'accès ». Faut-il comprendre que l'accès des vélos n'est admis que dans les emplacements réservés (quatre places par rame) ? En outre, l'expression « les TER-GV objets de la présente convention » désigne-t-elle uniquement les rames TGV affrétées par le conseil régional, ou également les TGV nationaux avec mise à disposition de capacité (cf. article 5) ?

Les deux situations sont en effet bien différentes :

- dans le premier cas, les trains sont équipés d'un espace-vélo dont l'accès était jusqu'ici interdit selon la SNCF (les numéros de circulation de ces trains sont à cinq chiffres, par exemple 44501, ou six chiffres sur les fiches horaires, par exemple 844501, et ils sont répertoriés comme TER sur le site Internet de la SNCF) ;
- dans le second cas, la clientèle n'est pas seulement régionale, et la réservation payante des emplacements pour les vélos est ouverte (les numéros de circulation de ces trains sont à quatre chiffres, par exemple 7207, et ils sont répertoriés comme TGV sur le site Internet).

On le voit, tout cela mérite encore d'être clarifié, d'autant que la SNCF, qui semble ne pas encore elle-même savoir comment les interpréter, n'a pas encore beaucoup communiqué ces nouvelles dispositions :

- le site Internet de la SNCF fait apparaître un pictogramme vélo avec l'infobulle « transport de vélo payant » pour le second cas ci-

dessus, et ne mentionne pas le transport des vélos dans le premier cas ;

- le site TER, qui affirmait depuis toujours que le transport gratuit des vélos ne concernait pas les TER-GV, a précisé, en octobre 2008 et à la demande de l'ADAV : « Dans les TER Nord – Pas-de-Calais (y compris les TER à Grande Vitesse), vous pouvez transporter votre vélo gratuitement ». Mais la mention « y compris les TER à Grande Vitesse » a été retirée en novembre ;

- les nouvelles fiches horaires (valables du 14 décembre 2008 au 12 décembre 2009), précisent « Transport gratuit des vélos dans

les TER de la région Nord – Pas-de-Calais », sans exclure les TER-GV comme les éditions précédentes, mais sans les mentionner.

Par ailleurs, en novembre 2008, des voyageurs de bonne foi étaient encore verbalisés pour avoir embarqué avec leur vélo dans un TER-GV. Début décembre, l'ADAV est à nouveau intervenue auprès du conseil régional et de la SNCF pour que les cyclistes ne soient plus mis à l'amende. Si certains contrôleurs se montraient encore ignorants ou intransigeants, n'hésitez pas à faire référence à cette nouvelle convention.

Benoît Cousin

Convention pour l'exploitation et le financement du service public ferroviaire d'intérêt régional de transport de voyageurs entre la région Nord – Pas-de-Calais et la SNCF - 2008-2014

Article 5 — TER-GV

La Région conventionne des services TER-GV, services ferroviaires régionaux de voyageurs réalisés avec du matériel TGV et circulant sur les lignes à grande vitesse de la Région. Ces services sont régis par la présente convention.

Ces services prennent la forme de :

- la circulation de trains TER effectuée avec des rames TGV louées par le TER Nord – Pas-de-Calais à l'activité Voyages France Europe de la SNCF ;
- la mise à disposition de capacités dans des TGV nationaux circulant sur le territoire régional.

(...)

Article 26 — Intermodalité

(...)

La Région et la SNCF s'efforceront d'établir des liens privilégiés avec les communes, agglomérations, les autorités organisatrices de transport et les différents réseaux concernés, afin de :

- (...)
- favoriser l'accueil des vélos y compris, le cas échéant, dans les emprises appartenant à la SNCF.

Article 52-4 — Intermodalité trains/vélos

Le transport des vélos est gratuit dans les trains TER, y compris les TER-GV objets de la présente convention, selon les conditions d'accès. Les parties s'efforceront de favoriser l'intermodalité trains/vélos en poursuivant l'installation d'équipements adaptés dans les trains (zones de rangement) et dans les gares et points d'arrêt (parkings sécurisés, goulottes dans les escaliers...) ainsi qu'en promouvant cet usage combiné à travers leurs communications et informations.



Depuis le 1^{er} décembre dernier, l'ADAV assure le secrétariat de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) : après la création il y a quelques mois de l'Espace Info-Déplacements, nous affirmons ainsi, tout en poursuivant notre mission centrale de défense et de promotion du cyclisme urbain, notre préoccupation d'une conception économe, harmonieuse et responsable de la mobilité et de l'aménagement du territoire.

En avril prochain, le vélo sera, nous l'espérons, au centre de l'actualité régionale, avec l'accueil à Lille (Nouveau Siècle) du congrès de la FUBicy (Fédération française des Usagers de la Bicyclette). Militants, élus et experts débattront des partenariats entre associations et collectivités pour la proposition et la conception d'aménagements cyclables, de l'accompagnement au report vers les modes doux de déplacement, et de la voie verte comme maillon du réseau cyclable urbain. Depuis plusieurs mois déjà, l'ADAV est à l'œuvre pour que ce congrès soit une réussite.



Notre assemblée générale annuelle se déroulera à Lille (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités) le samedi 24 janvier ; nous pourrons échanger autour du thème « Associations de cyclistes : comment mieux se faire connaître auprès du public ? » avec nos invités belges de Dynamobile et nantais de *Place au vélo* ! Tous les ans en juillet, au départ de Bruxelles, Dynamobile réinvente le voyage à vélo, itinérant et militant ; quant à notre cousine de l'Ouest *Place au Vélo* !, elle est capable de mobiliser plusieurs milliers de cyclistes pour la Fête du Vélo ! L'ADAV, dont les partenariats institutionnels sont souvent cités en modèles, peut s'inspirer de ces pratiques exemplaires pour être davantage présente sur la place publique.

Bonnes routes et bonne année associative à tous.

Benoît Cousin

A C T I O N S

Un plan d'actions médiatiques pour faire connaître les positions de l'ADAV.

Chaque année, l'ADAV coordonne quelques actions médiatiques comme l'action « *J'en ai pour 2 minutes* » organisée dans le cadre de la semaine de la sécurité routière (octobre) et des stands de promotion (Fête du Vélo, début juin ou Semaine de la Mobilité, fin septembre).

La présence de l'ADAV dans les médias dépend aussi des correspondants locaux et des adhérents bénévoles / militants. Il est important d'y passer souvent et d'organiser des actions à l'échelon local pour être mieux connus des cyclistes. Les médias locaux diffusent en général bien nos actions médiatiques surtout si elles sont positives.

Il existe déjà cinq commissions thématiques dont les activités font vivre l'association (atelier, balades, broc, HeuroVélo, Dynamobile). L'idée est d'organiser une commission « actions médiatiques » qui planifierait trois ou quatre grosses actions médiatiques par an et aiderait les correspondants locaux à organiser des actions locales (aide à la réalisation de tracts, communiqués de presse, diffusion d'informations). Les buts des actions sont multiples : faire connaître l'ADAV auprès du grand public, faire passer nos messages auprès des institutions grâce aux médias, rencontre et

échange entre adhérents dans la bonne humeur autour d'une action.

Différentes actions peuvent être réalisées tout au long de l'année mais aussi et surtout lors de moments particuliers : semaine de la mobilité (septembre), semaine de la sécurité routière (octobre), fête du vélo (1^{er} samedi de juin), semaine « Respectez les cyclistes » (avril-mai), journée des voies vertes (septembre). En voici un petit inventaire : balades « festives » de découverte des aménagements cyclables, défilé sur le thème « Respectez les distances de dépassement des cyclistes », action de sensibilisation au respect des sas vélo, action de sensibilisation à l'éclairage des vélos, action « *J'en ai pour 2 minutes* » (sensibilisation contre le stationnement dangereux), inauguration fictive d'aménagements. Il existe beaucoup d'autres exemples d'actions en France ou à l'étranger.



Du matériel (tracts divers, fiches techniques, calicot...) existe déjà et est réutilisable ou peut être facilement modifié. Les photocopies peuvent être réalisées à l'ADAV ou grâce à des cartes de photocopies. Des listes des médias et des journalistes sont disponibles.

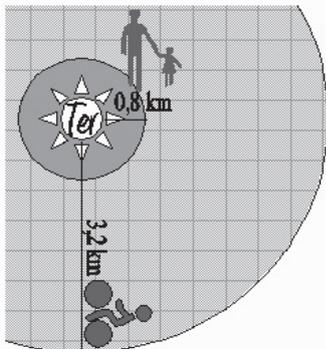
Afin de lancer une telle commission « actions médiatiques », une réunion « brainstorming » est prévue le mardi 27 janvier à 18 heures à l'ADAV. Les vélorutionnaires sont les bienvenus.

Luc Coveliers

Le vélo améliore les TER

Le seul moyen d'offrir une alternative diversifiée et attrayante aux déplacements automobiles est de développer l'intermodalité vélo + TER, notamment dans les pôles d'échange (vélostation). Le vélo et les TER sont complémentaires.

Le vélo et le train forment une combinaison idéale. Pour se rendre à la gare, le vélo est 16 fois plus attractif que la marche. En effet, en comparaison à un déplacement à pied de 10 minutes, le vélo multiplie par 16 la zone d'attraction. Le vélo est aussi beaucoup plus performant sur la voiture et les bus pour aller prendre le train. La multiplication des ruptures de charges (correspondance) est un net désavantage des transports publics (perte de temps, attente inconfortable). Le vélo est une réponse efficace à ce problème. Le cycliste peut gagner un quart d'heure par rapport à un trajet en bus pour rejoindre le TER. Le vélo + le TER est la combinaison gagnante. Le vélo contribue à rendre les TER plus attractifs par une meilleure accessibilité.



places à installer pour commencer soit égal à 2% des usagers quotidiens un jour de semaine avec extension possible. La moitié des emplacements doivent être dans un local fermé (longue durée de nuit).

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la région Nord – Pas-de-Calais est responsable du TER. 13 comités de ligne ont été mis en place pour couvrir de manière équilibrée l'ensemble du réseau TER Nord – Pas-de-Calais. Ils sont composés d'élus, de responsables de la SNCF et de la Région, d'usagers réguliers du TER. Chaque comité se réunira en moyenne deux fois par an. Les propositions qui en émaneront seront ensuite transmises au Conseil régional, qui prendra les décisions adéquates. Les usagers réguliers et des représentants de l'ADAV peuvent y apporter leur avis et leur contribution à l'amélioration du service public TER. Si vous êtes cycliste et que vous utilisez les TER, vous pouvez aider l'ADAV à faire la promotion de l'intermodalité dans un comité de ligne. L'ADAV vous aidera dans vos démarches. Pour participer aux réunions et recevoir les infos, il suffit de le demander en envoyant un courriel à ter@nordpasdecals.fr.

De plus en plus de cyclistes prennent le train avec leur vélo tous les jours pour aller à l'école ou au travail. Cela commence à provoquer des problèmes d'encombrement dans les trains. La SNCF craint de devoir interdire le transport des vélos aux heures de pointe comme en Alsace. Avant l'application d'une telle mesure, l'ADAV demande une généralisation des bons parkings vélos dans les 211 gares et points d'arrêts de la région Nord – Pas-de-Calais.

Aux Pays-Bas, 44% des voyageurs domicile-travail des trains régionaux se rendent à la gare à vélo. Malgré cela, le Fietsersbond Nederland (syndicat des cyclistes) avait réalisé une grande campagne pour une rénovation des gares en faveur des cyclistes.

Entre 2000 et 2007, le stationnement vélo des 380 gares a été remis en état et agrandi (environ 200 millions d'euros d'investissement). Résultat : en 5 ans, le nombre de cyclistes qui vont prendre le train à la gare a augmenté de 46% ! De nombreux services existent aussi dans les grandes gares (pompe, location de vélos, réparation, vélos publics...).

L'intermodalité vélo + TER permet d'améliorer les TER. Pour le développement des TER, il faut à l'échelle de la région Nord – Pas-de-Calais aussi un plan stationnement vélo dans les gares avec des moyens financiers importants. Si la Région a prévu d'ici fin 2009 l'installation de 20 garages à vélo (20 places) dans les gares dites « régionales », aucune planification n'existe pour les gares dites « Grandes Lignes ». Le premier garage à vélo sécurisé vient d'être construit par la SNCF dans la petite gare de Marœuil à côté d'Arras (20 trains par jour). Vingt arceaux sont disponibles dans un local fermé ouvrable grâce un badge. À la gare d'Arras, la 3^e gare en importance de la région, le parking vélo promis depuis la rénovation de la gare comportera aussi 20 emplacements sécurisés et 10 à 15 livres d'accès (inauguration en juin 2009) Il risque d'être rapidement plein si par exemple, dans le cadre d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE), des vélos de services sont mis à la disposition des employés. À la gare d'Armentières, les 40 places disponibles dans le Vélople ouvert en juillet et géré par Transpole sont presque toutes prises. C'est la preuve que l'intermodalité vélo + TER marche.

La croissance annuelle de la fréquentation des TER est à deux chiffres. De plus en plus de problèmes de stationnement auto autour des gares sont observés. Des élus pensent à construire des nouveaux parkings voitures alors que depuis 1983, les Suisses n'investissent plus dans les parkings voitures parce qu'ils considèrent que cela coûte bien plus cher que cela ne rapporte, surtout aux heures de pointe et parce que cela concurrence les lignes de transports publics de rabattement. Il est donc temps d'investir dans les bons parkings vélos dans les gares. En Suisse, un emplacement vélo coûte entre 2 000 € et 6 000 € dans une vélostation, mais c'est encore 5 à 8 fois moins cher qu'un emplacement voiture en ouvrage.

Qui dit stationnement longue durée, dit prévention contre le vol de vélos. La SNCF distribuera la fiche pratique n°6 de l'ADAV afin d'inciter les cyclistes à utiliser de bons cadenas. Cela permettra aussi de nous faire connaître dans toute la région. Avec un bon cadenas en U, le cycliste réduit de 95% le risque de vol. Si vous prenez le train avec votre vélo, pensez aussi à la diffuser.

Luc Coveliers



1. Nouveau parking vélo à Tournai (Be)
2. Intérieur de la Station vélo de Rotterdam (NI)
3. Intérieur de la Station vélo de Freiburg-im-Breisgau (De)

Info sur les 13 comités de ligne du Nord Pas de Calais : <http://www.nordpasdecals.fr/ter/comites.htm>

Liens sur l'intermodalité Train + vélo sur le site de Pro Velo (Be) :

- Vélo et transport public sont complémentaires
- Train + vélo
- Stationnement vélo longue durée dans les gares ?
- Parkings vélo : définir les besoins

Activité de l'antenne de l'ADAV à Béthune (octobre et novembre 2008)

Participation à la semaine sécurité routière (13 au 18 octobre).

L'ADAV a tenu un stand place Foch à Béthune le lundi 13 octobre lors de la journée sécurité routière organisée par la sous-préfecture.

Elle y a particulièrement fait la démonstration des angles morts dans un camion, en invitant à monter dans la cabine des dizaines d'écoliers, de collégiens et quelques visiteurs. Ceux-ci ont ainsi pu se rendre compte par eux-mêmes qu'il ne fallait jamais dépasser un camion ou un autobus. Des dépliants ont été remis aux professeurs pour qu'ils puissent reprendre l'information en classe. De plus, des contacts ont pu être noués avec les visiteurs du forum (recensement des souhaits d'améliorations et remise de documentation) ainsi qu'avec la dizaine d'exposants.

Juste un petit conseil pour ceux qui feront une animation similaire : choisir plutôt un camion qui a peu de rétroviseurs, car celui que nous avions en était équipé de cinq. C'est moins facile de trouver les angles morts.

Enfin, un court dialogue a pu s'instaurer avec le maire et le sous-préfet de Béthune qui ont montré leur intérêt pour le vélo et pour faciliter son utilisation en ville, avec par exemple, l'aménagement adéquat du futur éco-quartier de la ville sur l'ancien site de Testut. Reste à ce que ces intentions se transforment effectivement en actes.



De gauche à droite : Olivier Gauquère, 1^{er} adjoint au Maire, M. le Sous Préfet, Daniel Dourlens ADAV, et Stéphane Saint André, Maire de Béthune.



Des élèves attentifs aux explications d'un camionneur de passage sur le stand.



Nathalie Lecocq avec un étudiant.

Accompagnement des travaux de six étudiants de l'IUT de Béthune, à partir d'octobre 2008.

Nathalie Lecocq, adhérente très active de l'ADAV et professeur à l'IUT, a confié deux études à deux groupes de trois étudiants : la première concerne l'organisation de parcours vélo dans Béthune pour une visite touristique et la découverte des Voyettes, la deuxième, un projet de station vélo à Béthune. Elle espère que des garages à vélos verront bientôt le jour au sein de l'IUT...

Distribution de gilets fluo à l'IUT de Béthune.

Le mercredi matin, 12 novembre, Nathalie Lecocq et Daniel Dourlens se sont placés, dès 7h30, à l'entrée de l'IUT de Béthune pour offrir aux cyclistes étudiants un gilet fluo, financé par le PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) ainsi qu'un feu rouge arrière, offert par la ville de Béthune et un dépliant « Éviter l'accident à vélo ».

En effet, être vu est un impératif pour tout cycliste qui emprunte les différentes voies de circulation et, en plus de l'éclairage obligatoire, le port d'un gilet fluo est un complément très utile puisqu'il permet d'être perçu de beaucoup plus loin par les automobilistes.

Nous avons rappelé que le port du gilet fluo est maintenant obligatoire la nuit en rase campagne et qu'il est très vivement conseillé en ville ; 24 équipements ont ainsi été distribués aux usagers de la petite reine, l'un d'entre eux venant même de Dunkerque tous les jours via le TER. Cette action était nécessaire d'autant que la plupart des cyclistes arrivaient en tenue sombre et le plus souvent sans éclairage.

Groupe Travail Vélo (GTV) avec la ville le 28 novembre.

Pour la 12^e fois, depuis deux ans et demi, nous nous réunissons avec les représentants de la ville pour échanger sur les aménagements à réaliser. C'était le 4^e contact avec la nouvelle équipe municipale. Pour l'instant, au-delà des déclarations d'intention, il faut avouer que les décisions de réalisation se font rares, pour ne pas dire très rares. Quelques arceaux ont été mis en place et aussi beaucoup trop de pavés (voir ci-après).

Y'en a marre des pavés !

Nous en avons marre des pavés. Passe encore pour ceux qui existent, parfois de longue date, mais pourquoi, aujourd'hui, alors que tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut favoriser l'utilisation du vélo en ville, pave-t-on encore à 100 % des rues de la ville comme ce qui vient d'être fait rue Albert 1^{er} à Béthune, alors que nous avons demandé au Maire par courrier de prévoir des bandes lisses pour les cyclistes ?

Tout cycliste qui se respecte sait que rouler sur une surface plane ménage sa monture et le ménage lui aussi... Ainsi, pour rouler avec le maximum de sécurité, il est bon d'installer sur le vélo un écarteur de danger, un rétroviseur, un éclairage principal et un éclairage d'appoint, un support de cadenas en U. Tout cela se fixe avec des boulons qui n'aiment pas du tout les vibrations occasionnées par lesdits pavés, sans compter la colonne vertébrale (tous les cyclistes ne roulent pas en VTT hyper-suspendus et n'ont plus forcément 20 ans).

Pourquoi la municipalité, qui se dit favorable au développement du vélo en ville n'a-t-elle pas mis en place rue Albert 1^{er} ce qui avait été mis en place rue du Pot d'Étain, à savoir une bande lisse sur chaque côté de la rue ?



Pavés rue Albert 1^{er}.

Daniel Dourlens
correspondant local à Béthune
Tél. 03 21 57 44 12

Aller à vélo au CHRU : le CHR tient ses engagements, la fac aux abonnés absents...

Les choses ont bien avancé au CHR cet été avec une accélération tout à fait bien venue de la politique d'aménagements cyclables par l'établissement, annoncée lors de notre dernière rencontre avant les vacances.

- **Pose d'arceaux cyclables à l'entrée des bâtiments** : 40 arceaux (soit 80 places) ont été disposés, ainsi que 8 arceaux (en aluminium vu le lieu...après accord de l'architecte) dans la cour d'honneur de l'hôpital Huriez.

- **Garages sécurisés** : un emplacement sécurisé est réalisé pour l'hôpital Huriez, celui de Jeanne de Flandres le sera en 2009 (appel d'offre en cours), un troisième est prévu soit pour Jeanne de Flandres (de l'autre côté) soit pour Salengro. Cela complète les locaux déjà mis à disposition dans l'hôpital cardiologique et le centre de biologie.

- **Aménagement de voirie** : des bandes cyclables ont été tracées : Bd du P^r Leclerc,

une piste cyclable bidirectionnelle a été mise en place rue P. Decoux (sur l'ancienne voie SAMU).

Le dernier tronçon prévu, entre les rues du D^r Schweitzer et Michel Polonovski, nécessite la suppression du stationnement et la modification du marquage (passage de 2 fois 1 voie + stationnement unilatéral à 2 fois 1 voie + 2 bandes cyclables unidirectionnelles).

Bref, il existe maintenant au CHR un « **dossier vélo** » avec des responsables qui **disposent d'un budget** et, partant, des progrès... Et le vélopole de la station Calmette a ouvert cet été...

Nous attendons les réflexions de tous sur les aménagements réalisés ou nécessaires afin d'améliorer les choses et continuer ; le groupe « aller à vélo au CHRU » comporte

maintenant une soixantaine de membres, presque tout se fait par courriel ; si vous êtes concernés, rejoignez-le, si vous connaissez des gens concernés, proposez-leur de nous rejoindre (adhésion à l'ADAV non nécessaire).

Les prochains thèmes seront :

- les aménagements cyclables pour **améliorer l'accès au site** (Communauté Urbaine, Conseil Général, villes concernées) ;

- **décider la fac de médecine à s'y mettre**, celle-ci n'a absolument rien fait pour la prévention du vol de vélos... malgré de nombreuses relances par téléphone, courriel et courrier. La fac sera bien obligée de suivre le CHR...

Pascal Coquerelle

Arras : changement de braquet en 2009 ?

Depuis les municipales, les actions de l'ADAV engagées en vue d'une meilleure prise en compte de la place du vélo dans les déplacements urbains semblent commencer à porter leurs fruits (voir numéro précédent de L'Heurovélo). L'association apparaît aujourd'hui comme une force de proposition, un interlocuteur sérieux et, osons l'espérer, un partenaire.

L'automne 2008 a été une période d'intense activité pour l'ADAV.

La tenue de stands lors de la semaine de la mobilité en septembre, du forum des associations et de l'opération *Petit Déjeuner en famille* en octobre ont été l'occasion d'échanges fructueux avec la population arrageoise. C'est lors de telles occasions que l'on peut se rendre compte de ce que l'on pourrait appeler la « demande sociale de vélo ». L'exemple des politiques cyclables récentes menées dans les grandes agglomérations (Bordeaux, Paris, Lyon), une sensibilité plus grande aux conséquences écologiques de nos actes quotidiens de plus en plus largement partagée, une volonté aussi de se déplacer plus rapidement et sans souci de stationnement : tout concourt à développer la place du vélo dans les modes de déplacement urbain, à Arras comme ailleurs. Mais ce qui empêche beaucoup de cyclistes potentiels de monter en selle, c'est l'insuffisance des aménagements cyclables et en particulier leur absence totale sur des axes structurants. Le sentiment d'insécurité est très souvent exprimé, en particulier à des points bien précis (ponts qui enjambent les voies de chemin de fer, rond point de Tchecoslovaquie, etc.). Bref, de telles rencontres sont essentielles dans le sens où elles

permettent de collecter l'information et de la transmettre aux aménageurs. En ce sens, l'ADAV joue bien son rôle de représentation des cyclistes urbains, quotidiens ou occasionnels, réels ou potentiels, adhérents ou pas, auprès des collectivités. Ce type d'action permet aussi de faire connaître l'association, de susciter des adhésions (en spectaculaire augmentation depuis quelques mois) et aussi d'apparaître dans la presse. De ce point de vue, pas moins d'une dizaine d'articles de presse ont relaté nos diverses actions (voir notre revue de presse régulièrement mise à jour sur le site <http://adavarras.neuf.fr/>).

Cette fin d'année a aussi été l'occasion de rencontres prometteuses avec les différentes collectivités.

Tout d'abord, il semble acquis que l'ADAV sera systématiquement invitée aux commissions de circulation de la municipalité d'Arras. La première a eu lieu le 2 décembre. L'ADAV a ainsi pu s'exprimer sur les aménagements envisagés et participer à des réflexions qui visent pour beaucoup à améliorer la sécurité en ralentissant la vitesse des automobilistes. Les propositions des cyclistes semblent maintenant, plus que par le passé, être entendues. À titre d'exemple, nos demandes d'installa-

tion d'arceaux de stationnement sur l'axe St-Aubert/Gambetta ont paru légitimes et ont été acceptées.

Ensuite, la réunion de lancement d'un plan global vélo à l'échelle de la CUA a posé les bases d'un mode de fonctionnement intelligent. Les cyclistes seront associés à toutes les étapes de ce projet qui s'inscrit dans le moyen et le long terme. Des réunions régulières seront organisées entre les services techniques de la CUA et les associations cyclistes (ADAV et Cyclotouristes) pour élaborer, valider ou modifier les projets d'aménagements. Des réunions de pilotage avec les élus communautaires en charge du dossier permettront de discuter de la mise en œuvre de ces projets.

Plus que jamais, le dialogue et la concertation semblent à l'ordre du jour. Les choses bougent. Tant mieux ! Trois double-sens cyclables réclamés depuis longtemps ont été mis en place fin 2008. En cette période de fêtes de fin d'année, espérons que la hotte du père Noël sera remplie d'arceaux, de pistes ou de bandes cyclables, de sas vélo pour les cyclistes quotidiens arrageois. Mais d'ores et déjà les lutins de l'ADAV œuvrent sans relâche pour continuer à promouvoir le vélo à Arras, et projettent d'organiser leur première Broc' à Vélo au printemps 2009, en espérant être toujours plus nombreux...

Olivier Jandot

Hazebrouck « Partageons la rue »

1- Bilan très positif de cette première participation à la semaine européenne de la mobilité...

Lundi 15 septembre à 18 h nous avons rassemblé environ 60 personnes qui ont parcouru la ville pour relever et photographier les points positifs et négatifs constatés lors de ces déplacements à pied et à vélo.

Un premier document avec photos et commentaires est élaboré et sera complété :

- trottoir trop étroit pour le passage d'un landau ou d'un fauteuil roulant et parfois encombré de poubelles ;
- véhicule stationné sur le trottoir ou la piste cyclable alors que des places sont disponibles à peu de distance ;
- véhicule qui circule à trop grande vitesse, qui ne respecte pas la distance réglementaire de 1 mètre par rapport au vélo ;
- commerce qui empiète trop sur le trottoir et qui ne laisse pas un passage suffisant ;
- bandes cyclables peu nombreuses, trop étroites, souvent couvertes de gravillons ou débris divers ;
- aménagements dangereux pour les malvoyants ;
- manque de parking pour les vélos ;
- passage piéton inexistant ou mal positionné...

Lundi à 19 h environ 40 personnes ont assisté à la projection du film « Se déplacer autrement » qui présente l'expérience de l'agglomération lilloise. Michel Anceau et Sébastien Torro-Tokodi présentent les activités de l'ADAV (défense des usagers, proposition de matériel et d'aménagement, conseil, publication de la revue « L'heurovélo », ateliers de réparation...). Interventions et questions des participants suite aux constatations durant les circuits en ville de 18 à 19 h.

Samedi 20 et dimanche 21, dans le Village des associations de Ville ouverte, les bénévoles se sont relayés sur le stand « partageons la rue » pour distribuer les brochures de l'ADAV (Le bon sens des contresens, Bien circuler à vélo en ville, Éviter l'accident), vendre les gilets fluos, recevoir les témoignages des visiteurs...

Durant cette semaine nous avons vendu une centaine de gilets fluos à un prix modéré grâce au soutien de la municipalité. Environ 50 gilets seront remis aux enfants qui viennent à l'école à vélo. Le port de ce gilet est obligatoire pour les cyclistes circulant de nuit hors agglomération à partir du 1^{er} septembre. Nous avons remarqué que le port de ce gilet rend les automobilistes plus respectueux de la distance minimum de 1 mètre à laisser en cas de dépassement d'un cycliste (1,5 mètre en campagne). Porter ce gilet le plus souvent possible est donc un facteur de sécurité.

Dimanche 28, nous avons répondu à l'invitation de Christophe MINNE, producteur bio au Préavin à La Motte au Bois. Un stand « ADAV-partageons la rue » participait ainsi à la très conviviale porte-ouverte du BIO.

Osons la marche et le vélo

2- Perspectives envisagées

- renouveler l'opération circuits en ville pour constater l'évolution et montrer que nous osons pratiquer la marche et le vélo : rendons-nous visibles grâce aux gilets fluos ;
- participer à d'autres manifestations telles que les portes ouvertes de la BIO, dimanche 28 septembre Aux jardins du Préavin à La Motte au Bois ;
- contacter et rassembler davantage les personnes qui souffrent souvent en silence de la prépondérance de la voiture en ville : personnes handicapées ou âgées, parents avec landaus et poussettes, piétons, cyclistes...
- recenser les aménagements nécessaires en collaboration avec les techniciens de l'ADAV et les transmettre aux élus municipaux ;
- continuer la coordination avec les citoyens qui se mobilisent sur ce sujet dans le pays Cœur de Flandre, en particulier à Baillieu ;
- apporter des propositions pour des aménagements piétons et cyclistes dans le cadre du « pôle gare » ;
- participer activement au groupe de travail « déplacements doux » en cours de constitution dans le cadre du conseil de Développement du pays Cœur de Flandre ;
- contribuer à la révision du SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui tracera les orientations de notre territoire pour les 20 ans à venir.



Stand « Partageons la rue », lors de la Semaine de la Mobilité les 20 et 21 septembre

3- Les déplacements « doux », un enjeu écologique et social majeur

Il est très urgent d'agir. Dans l'intérêt de chacun d'entre nous et des générations futures :

RAPPELONS LE COÛT FINANCIER, ÉCOLOGIQUE DE LA VOITURE, pour chaque individu et pour la collectivité, en incluant ses coûts cachés et pas uniquement le carburant.

Michel Anceau directeur de l'ADAV a rappelé lors du débat de lundi qu'en moyenne la voiture coûte environ 6 000 € par an à chaque français. Or nous parcourons en moyenne environ 15 000 km par an. Soit un coût de 0,40 € par km (environ 36 € pour un aller-retour Hazebrouck-Lille en voiture, 15 € en train).

Selon l'ADEME (www.ademe.fr/particuliers/fiches/voiture) le coût annuel est de 5358 € pour une petite voiture essence, 765 € pour une voiture moyenne Diesel).

40 % de nos déplacements en ville s'effectuent sur une distance inférieure à 2km (brochure « La voiture » de l'ADEME). Dans ce cas :

- les moteurs s'usent davantage,
- ils consomment 30 à 35 % de carburant en plus,
- produisent davantage de CO₂ qui contribue au réchauffement climatique,
- polluent 2 fois plus (particules et autres polluants).

CHANGEONS nos mentalités et nos habitudes

AMÉNAGEONS notre ville pour favoriser les déplacements doux

Les différentes actions menées durant cette semaine de la mobilité et les articles publiés dans la presse nous permettent de recueillir les témoignages et l'appui de nombreux citoyens qui désapprouvent, jusqu'alors en silence, le **manque de respect de certaines règles élémentaires du code de la route et du savoir-vivre ensemble**. Comme nous ces personnes aspirent à un partage plus équitable de la rue.

Pour le groupe citoyen « **Partageons la rue** » :

Érick Roussel
correspondant local de l'ADAV à Hazebrouck
erick.roussel@laposte.net

Thierry Willaey
[twillaey@ville-hazebrouck.fr](mailto:twillae@ville-hazebrouck.fr)

L'ADAV était présente à Haubourdin

Ce 20 septembre, la ville d'Haubourdin inaugurerait en grandes pompes sa nouvelle mairie restaurée et agrandie sous le signe de l'écologie, ainsi que le centre ville totalement repensé.

La date avait été choisie dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. Et pour cause : le maire de la ville, Bernard Delaby, est un fervent cycliste adhérent de l'ADAV, qui a réaménagé de nombreuses rues avec bandes cyclables.

La manifestation était rehaussée par un marché écolo-bio-solidaire avec une vingtaine de stands dont celui de l'ADAV, très ensoleillé (chauffage gratuit) et ventilé (clim gratuite). Il était tenu par Jean-Pierre Verhille, venu en vélo pliant, et Marc Vanmansart venu avec son tri-

cycle à assistance électrique solaire et une remorque pour enfants. Ainsi, le badaud pouvait voir de près quelques nouveaux moyens de transport pour le quotidien. D'ailleurs, à ce propos, nous présentons la nouvelle carte des pistes cyclables de toute la région. C'est ainsi que M. le maire a pu découvrir la toute dernière voie verte qui relie désormais, dans sa totalité, sa ville à Lille, à l'écart de la cohue, dans un cadre sylvestre.

Nous projetons de faire connaître cette nouvelle voie verte l'année prochaine par une randonnée qui aura lieu au cours de la cuvée 2009 de la semaine européenne de la mobilité. La mairie fera la publicité digne de cette nouveauté qui ne rend pas le trajet plus long que par la ville encombrée et polluée.

Au cours de la journée, nous avons pu échanger nos idées avec des cyclistes sur le bien-fondé des double-sens cyclables qui commencent à tisser une toile en centre-ville.

Marc Vanmansart

Jemima, adhérente ADAV, est fière de profiter de sa remorque biplace pour découvrir la campagne et faire les courses, à l'abri des intempéries.



Jean-Pierre se réjouit de la découverte faite par...



... M. le maire, Bernard Delaby, et Marc, au sujet de la nouvelle voie verte reliant Haubourdin à Lille.



Lomme : mobilisation sur le pont Jules Guesde

Pour la troisième fois, les Verts de Lomme ont organisé l'ascension du pont de la rue Jules Guesde à Lomme. Ce pont, qui enjambe la gare Lomme Délivrance, est un lien essentiel entre le centre de Lomme et les quartiers du Bourg, de la Mitterie et de Délivrance. C'est un axe dangereux pour les cyclistes car la chaussée est à peine assez large pour permettre le croisement de deux camions, c'est à se demander

si les deux y ont encore leur place. Dangereux également pour les piétons, car au niveau des ponts (il y en a effectivement deux), les trottoirs se rétrécissent au point qu'on ne peut circuler qu'en file indienne. C'est un dossier qui est évoqué régulièrement en GTV-Lomme, mais il fait intervenir plusieurs partenaires, la route étant départementale et le pont appartenant à Réseau Ferré de France.

C'est donc une mobilisation citoyenne que

les Verts ont proposée une nouvelle fois. Le 6 novembre dernier, à 18 heures, c'est à la lumière des lampions et des fumigènes qu'une trentaine de piétons et cyclistes ont manifesté leur souhait de voir cet axe mieux aménagé. Cette initiative fait des émules puisqu'une vingtaine de cyclistes ont manifesté le 6 décembre dernier sur le pont Sainte-Hélène à La Madeleine.

Christophe Herlin



Loos : les choses avancent tranquillement

Lors du dernier groupe travail vélo cet été, nous avons eu la bonne surprise de constater que l'ordre du jour proposé par l'ADAV était suivi intégralement. (Cf. pages « l'ADAV y était »).

Quasiment toutes les propositions ont été acceptées. Les plus simples furent réalisées dans les mois qui suivirent, par exemple le double-sens place de la Poste.

La fin de budget de la Communauté Urbaine n'autorise pas les gros travaux pour les mois à venir. Nous verrons avec le nouveau budget...

Pascal Coquerelle

Devinette

J'ai vu ce vélo à l'angle de la rue Gosselet, le samedi 6 septembre. Visiblement, ce vélo n'est pas correctement accroché. Quelles erreurs le cycliste a-t-il commises ?



Plus rapide que l'ADAV

Suite à l'organisation de la manifestation « J'en ai pour 2 minutes » de l'ADAV, l'AVB (l'Association des Voleurs de Bicyclettes) se propose de faire une opération « J'en ai pour moins de 2 minutes ». Elle propose à tout cycliste de mal ou de ne pas (c'est encore mieux) accrocher son vélo ou de le faire en utilisant des antivols de très mauvaise qualité (soyez sympas, ne leur compliquez pas la tâche !). L'AVB appelle tous les cyclistes à participer massivement à cette opération destinée à remonter le moral et les finances de ses adhérents : c'est la crise pour tout le monde y compris les voleurs de vélos.



Lors de l'inauguration des maisons relais à Lambersart, je me suis étonné de la non-existence de garage à vélos, individuel ou collectif. Les maisons relais sont des solutions de logement, pour une durée limitée, pour des personnes en difficulté sociale. Je suis intervenu auprès d'un photographe qui devait être de la maison et qui m'a promis d'en parler. Je crois qu'il en a parlé, mais n'a pas transmis l'essentiel du message !

Paul Lueur

Pieds à terre



Complètement grillé

Un de nos adhérents vient de nous informer qu'il ne renouvellera pas son adhésion pour la raison suivante : il doit payer deux amendes pour franchissement de feux rouges. En conséquence, dans le but de conserver un maximum d'adhérents, le vice-président de l'ADAV vous invite à respecter les feux tricolores.

Incroyable

Si vous ne croyez pas au bouleversement climatique, vous pouvez persister dans l'usage de la voiture et de l'avion.

Blocage intempestif

- Cela fait deux fois que je constate le blocage intempestif d'un antivol de roue arrière du type SL9 ou SL7. En manœuvrant la clé, le mécanisme ne se déverrouille pas.
- Pour débloquer l'antivol, je vous conseille donc d'introduire du dégrissant dans le mécanisme. Puis, muni de la clé et d'une pince, vous pouvez actionner la clé (sans forcer) et obliger le mécanisme à remonter à l'aide de la pince et en forçant un peu (en effectuant des petits mouvements dans un sens puis dans l'autre). À chaque fois, l'opération fut couronnée de succès au grand soulagement des utilisateurs des vélos.

Le vice-président chanceux de l'ADAV

« La vie amoureuse de Christine A. »

C'est une sensation très étrange, pour quelqu'un dans mon genre, d'écrire un journal. Non seulement je n'ai jamais écrit, mais il me semble que plus tard, ni moi ni personne ne s'intéressera à mes confidences. Mais à vrai dire, cela n'a pas d'importance, j'ai envie d'écrire et bien plus encore de dire vraiment ce que j'ai sur le cœur une bonne fois pour toutes à propos d'un tas de choses. Le papier a plus de patience que les gens ! Oui, c'est vrai, le papier a de la patience, et comme je n'ai pas l'intention de faire lire à qui que ce soit ce cahier cartonné paré du titre pompeux de « Journal », à moins de rencontrer une fois dans ma vie l'amour qui devienne l'amour avec un grand A, personne n'y verra probablement d'inconvenient.

Dimanche 15 FÉVRIER

J'ai rencontré Hal hier, lors de l'atelier de réparation de vélo.

C'est Jean D qui me l'a présenté.

Je pense que j'ai eu le coup de foudre.

Il faut dire que je sors d'une histoire sentimentale compliquée avec P, un homme politique marié.

Lundi 16 FÉVRIER

Pluie fine – Somnolence et tristesse d'après-midi, légère mélancolie où je m'ennuie, la tête dans les mains, en me demandant dans mon apathie s'il faut sortir ou rester à la maison

Je pense voir Hal lors de la sortie de ce dimanche.

Mercredi 18 FÉVRIER

Voilà trois semaines que je n'avais eu de nouvelles de P. Il a fait un discours superbe qui fait beaucoup de bruit et il vient d'être nommé ministre suivi du plan de relance des déplacements motorisés. Son petit et son épouse se portent bien.

Vendredi 20 FÉVRIER

Enfant, j'ai beaucoup été préoccupée par des questions de nombre. L'une d'entre elles portait sur le fait d'avoir plusieurs maris. Non pas sur la possibilité d'une telle situation, qui semble avoir été admise, mais bien sur ses conditions. Au fil des années, s'est substitué au comptage des maris celui des

enfants. Se reposaient sensiblement les mêmes questions : quel était le nombre « raisonnable » ou bien pouvait-on en avoir plus ? Quel écart d'âge pouvait-il y avoir entre chacun ? S'ajoutait la répartition entre filles et garçons. C'est sûrement pour cela que je n'ai pas eu d'enfants et autant d'amants.

Samedi 21 FÉVRIER

J'ai rôdé cinq jours près du siège de l'association sans voir Hal. Je murmure son nom sans cesse comme un mantra.

Dimanche 22 FÉVRIER

J'ai passé la journée auprès de Hal lors de la balade. C'était une promenade d'environ 60 km qui nous a mené vers les Monts des Flandres par les véloroutes des campagnes françaises et belges. Nous nous étions donnés rendez-vous le matin à la Maison Folie « Le Colysée » à Lambersart et le midi nous avons déjeuné dans un estaminet à Dranouter. Avec dégustation de mets locaux... Nous avons dû emprunter un autre itinéraire passant par les Prés du Hem d'Armentières au retour.

Hal est vraiment très doux et à l'écoute. Avec lui, je me sens belle et intelligente, je me sens femme, ça me change de P !

Samedi 21 MARS

Il y a plusieurs jours que je n'ai plus écrit. Nouveaux sondages, qui portent P au zénith. On n'a rien vu de tel, s'agissant d'un politicien. Pourtant une très large majorité de sondés seraient « satisfaits », « approuveraient » ou « feraient confiance » à son action en faveur du développement durable du trafic automobile et de l'aménagement des autoroutes et routes transeuropéennes. Pourtant lors de nos soirées en amoureux, il disait que c'était la fin des voitures et du pétrole. ~~On ne peut vraiment se fier à personne !~~ Me voici arrivée à la constatation d'où est partie cette idée de journal ; personne ne m'aime. Mais moi, j'aime Hal.

Dimanche 22 MARS

Hal s'est installé à la maison et je suis heureuse de passer tout ce temps avec lui. Ce soir, pour fêter cela, j'ai invité un couple d'amis à manger à la maison, D & B. Un repas simple et frugal animé par nos conversations.

D & B sont indignés par la façon dont les questions d'avenir de la planète sont conduites depuis des années. Techniquement, ce qu'ils racontent est extraordinairement compliqué et je suis incapable de le restituer. Mais une formule m'a frappée : c'est la guerre avec les voitures et autres 4 x 4 et leurs conducteurs, ils sont en passe de fonder la cyclo-résistance. Un discours carrément subversif.

Jeudi 26 MARS

Il paraît que nous venons de passer le pic pétrolier mondial. Mais avec Hal près de moi, je me sens à l'abri de tout cela à jamais.

Samedi 4 AVRIL

Jusqu'à ce que naisse l'idée de ce journal, je n'ai jamais trop réfléchi sur ma sexualité. J'étais toutefois consciente d'avoir eu des rapports de façon précoce, ce qui est peu coutumier, surtout pour les filles, en tout cas dans le milieu qui était le mien. J'ai cessé d'être vierge à l'âge de quinze et j'ai connu de multiples expériences. Si je me laissais aller à la facilité, je pourrais en écrire des pages, d'autant que la seule évocation de ce travail de fourmi déclenche déjà les premiers signaux d'excitation. Mais c'est la première fois que je vais faire l'amour avec une machine.

Hal est un vélo à assistance Positronique de marque STANLEY K (série 900)

La vie amoureuse de Christine A, Journal, Extraits établis et présentés par Patrick EILLUM.

Pascal Mullié

Le pédibus de Denain

Tout commença par une réunion de secteur à Valenciennes, fin mars 2008. Au cours de celle-ci, on nous présenta Sébastien Torro-Tokodi de l'ADAV, qui nous expliqua les objectifs de son association, et aussi les projets qui ont abouti depuis quelques années. Il parla du vélobus et du pédibus, mis en place dans certains quartiers de Lille et des environs.

Le « vélobus » est un système de transport des enfants à vélo, accompagnés de parents bénévoles, depuis leur domicile jusqu'à l'école, et le « pédibus » un ramassage à pied.

Alors ce fut le déclic ! Je trouvais excellente l'idée de se déplacer en groupe à pied ou à vélo, pour rejoindre son école.

Je décidai d'en parler au prochain conseil d'école d'une école primaire de Denain. En questions diverses, je posais la question de savoir s'il y avait possibilité, pour un écolier, de mettre son vélo à l'abri, à l'intérieur de l'école. On m'a répondu qu'il n'y avait pas de place, pour l'instant. Dans 3 ans, à l'occasion de grands travaux, ce serait possible.

Donc, pas de vélobus prochainement. Je proposai alors de parler du pédibus. Beaucoup de personnes n'avaient jamais entendu parler de cela. Des professeurs ont été intéressés, ainsi que l'adjointe à l'Éducation. À la fin du Conseil d'École, on me conseilla de prendre rendez-vous en mairie avec l'adjointe à l'Environnement. Ce que je fis.

Lors du premier rendez-vous, on parla de l'école, des embouteillages journaliers devant les portes des deux écoles, de la sécurité des enfants et de la pollution. Nous étions trois parents d'élèves, venus pour parler de nos inquiétudes et nous avons en face de nous une personne très réceptive et bien décidée à trouver des solutions.

Quelques temps après, nous étudiâmes le questionnaire concernant le pédibus qui nous avait été envoyé par l'ADAV. En effet, il fallait le modifier un peu et l'adapter à la population de Denain. On rencontrait pour la 3^{ème} fois l'adjointe à l'Environnement, qui avait invité aussi l'adjointe à l'Éducation. Le questionnaire étant prêt, celle-ci décida de le présenter aux directrices des deux écoles (CP à CE1 et CE2 à CM2). Ainsi, chaque élève des deux écoles reçut le questionnaire, trois jours après la rentrée.

Entre-temps, nous avons étudié un parcours possible, en prévoyant plusieurs « arrêts-stop » aux différents carrefours et en comp-

tant la durée du parcours... Reste à voir s'il y aura des parents bénévoles pour conduire les enfants de leur domicile jusqu'à l'école... Enfin, vint le temps de dépouiller les questionnaires, qui ont été de l'ordre de 300 sur 550 distribués. Cela prit un certain temps. On a ciblé un parcours concernant une rue et une petite cité, où il y avait 10 parents volontaires pour faire le Pédibus, pour environ 25 enfants.

On décida de leur envoyer un courrier pour les faire venir en mairie, un soir, afin de leur expliquer le fonctionnement, les avantages et les contraintes du Pédibus. Mais ce soir-là, un parent seulement se déplaça. Quelle déception !

On décida d'organiser une autre réunion, cette fois-ci dans l'école même, en invitant tous les parents concernés par l'itinéraire choisi, y compris les parents d'élèves élus au conseil d'École.

M. Torro-Tokodi se déplaça pour nous expliquer exactement en quoi consistait le Pédibus, et aussi pour nous projeter un petit film de 10 minutes produit par l'ADEME. De cette réunion, il résulta que cinq personnes étaient toujours décidées à participer à ce Pédibus.

On établit un planning pour la semaine, et le mercredi suivant après-midi, on réalisa un parcours d'essai avec les enfants et les parents, afin d'en évaluer la durée.

Ce lundi 17 novembre 2008 est le grand jour, car les parents se lancent ! Pourvu que ces initiatives perdurent au moins jusqu'à Noël. En effet, après les vacances de Noël, il faudra établir un nouveau planning, étant donné que la situation de deux parents change.

Et si le pédibus fonctionne pour ce parcours-ci, pourquoi pas l'étendre à d'autres parcours et aux autres écoles de Denain ?

Ce serait une belle satisfaction pour nous, qui avons donné de notre temps pour mettre en place une action à la fois citoyenne, écologique et pour la bonne santé de tous.

Sandrine Cathelain



Les enfants prêts pour partir à l'école à pied...



...sous la surveillance des parents qui les accompagnent.

Trouvez des solutions personnalisées pour mettre en place un pédibus ou un vélobus auprès de l'Espace Info-Déplacements.

Contact et infos : 03 20 52 97 58 - info-deplacements@droitauvelo.org - site Web : <http://www.info-deplacements.org>

Ma vie sans voiture

Il y a dix ans, j'abandonnais par raison, intérêt économique et écologique et un peu par défi, une vieille bagnole Diesel à bout de souffle à un casseur au fin fond du Pas-de-Calais.

Le défi, mon défi, était de bouger sans automobile et devenir véritablement « automobile » à vélo, en train, métro, etc. Dix ans plus tard, je me félicite tous les jours de ce choix pour plein de raisons.

La première raison est la gestion du temps, libéré de tout risque d'embouteillage, de panne ou d'accident (le seul accident est la crevaisson, qu'on peut résoudre soi-même si l'on a emporté une rustine, quelques clés et une pompe). En calculant à l'avance la distance à parcourir, je connais à la minute près mon temps de déplacement n'ayant de plus aucune angoisse



à trouver une place de

stationnement. Je suis devenu le roi de la ponctualité.

L'avantage écologique est indéniable en 10 ans, j'ai « avalé » environ 60 000 km, soit à peu près 17 km par jour, soit une petite heure d'activité physique, le temps nécessaire selon le corps médical à entretenir ce corps de rêve que le monde entier m'envie (si, si). 60 000 km, c'est à peu près 10 tonnes de CO₂ que j'ai évité de balancer dans l'atmosphère.

L'avantage économique n'est pas moindre : 60 000 km, c'est environ 20 000 € économisés moins l'achat de trois vélos (j'ai usé un vélo au point de casser le cadre, il m'en reste deux). L'argument santé n'est pas négligeable : une heure de vélo vous réveille musculairement, vous dérouille les articulations. Bien-sûr, les six premiers mois furent un peu difficiles (j'ai commencé ma vie sans voiture en novembre) : le vent, la pluie, le verglas (deux mémorables gadjins), le froid sont des expériences qui vous renforcent physiquement et mentalement. Et puis on s'y fait, on s'équipe pour lutter contre les éléments et le vent est parfois un ami qui propulse plus vite. Très vite, les cuisses retrouvent un profil de jeune athlète, le souffle s'améliore, l'appétit s'ouvre et les lombagos disparaissent.

Autre gain non négligeable, l'inspiration : les poètes, les scientifiques, les amoureux ont tous fait de la bicyclette une gentille muse, transportant le corps et l'esprit dans des états d'euphorie et d'inventivité bien connus

des physiologistes, surtout si vous pédalez dans des espaces naturels et libres de tout moteur à explosion. La méditation vélocipédique est un bienfait universel.

Faire du vélo est aussi un acte politique, celui de moins polluer l'air, de ralentir, de respecter les piétons (les piétons sont aussi de ma famille). Régulièrement, des études soulignent les impacts dangereux que la pollution urbaine entraîne. Les récents étés caniculaires ont décillé les derniers négationnistes des dangers de la pollution automobile.

Enfin, le choix de lâcher la voiture m'a naturellement amené à militer au sein de l'ADAV. M'impliquant de plus en plus dans l'asso, j'ai rencontré des gens formidables, drôles, généreux. Militer à l'ADAV est un bonheur que je recommande à tous ceux qui veulent s'engager sans craindre l'ennui.

J'ai pu aussi, pendant mes deux ans de présidence, découvrir de nouveaux jobs autour du vélo et aujourd'hui, la pratique du vélo me nourrit (un peu) car je suis devenu guide-conférencier, et aux beaux jours, je fais visiter les villes du Nord – Pas-de-Calais à bicyclette. Le jour où une jeune touriste m'a fait remarquer que je faisais un « beau métier », au fond de moi, je bichais comme un pou.

Alors, vive la petite reine, vive l'ADAV et en route pour mes prochains « 100 000 km ».

Yves Maerten

« L'avantage économique n'est pas moindre : 60 000 km (parcourus à vélo), c'est environ 20 000 € d'économisés ».

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

- J'adhère à l'ADAV et recevrai le journal "l'heurO vélo" et ma carte d'adhérent-e
- Adhésion individuelle 14 euros
- Adhésion chômeur/étudiant 8 euros
- Adhésion couple 25 euros
- Adhésion famille 25 euros + 1 euro par enfant (3 personnes = 26 euros ; 5 personnes = 28 euros)
- Membre de soutien 25 euros
- Association 25 euros
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" 8 euros

- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de _____ euros à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Profession : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____ @ _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___

D'où vient cet attrait qu'ont les Français pour les vélos hollandais ?

Pour Corien Wortmann, députée européenne, le retour en force du vélo en Europe est inévitable. Les commerçants néerlandais en savent quelque chose et n'hésitent plus à traverser les frontières pour satisfaire la clientèle. Petit coup de projecteur sur deux d'entre eux.

Face au problème persistant des embouteillages et de la pollution dans les villes françaises, les maires se sentent obligés de laisser s'exprimer la fibre écolo qui sommeille en eux. Les Hollandais Bart Vos et Rob Lemmerlijn ont vu dans cette gestion municipale « écologique » une opportunité à ne pas laisser passer, persuadés que les mesures en faveur de l'environnement pousseraient forcément les Français à utiliser davantage le vélo. Le vélo hollandais présentant le produit idéal pour y répondre, c'est ainsi que le premier magasin *Holland Bikes* a vu le jour.

FAIT HISTORIQUE

Pour eux, les problèmes de circulation auxquels sont confrontées les villes n'avaient rien de surprenant. « Rob et moi nous sommes rencontrés dans l'industrie automobile, en ayant tous les deux travaillé pour une filiale de General Motors à Paris. Peu de temps après nous avons commencé à consulter des professionnels et en avons tiré des analyses comportementales en rapport avec le transport et la mobilité » explique Bart Vos. C'est à cette période que se déroulent des événements qu'il qualifie d'historiques dans l'organisation de la circulation automobile des grandes villes. À partir de 2002, Paris commence à aménager des voies cyclables, et ces nouvelles orientations sont perceptibles partout en France. Pour lui, on n'y est pas encore au même niveau qu'aux Pays-Bas, mais la tendance est à la nette amélioration. C'est même à ce moment qu'est nommé un coordinateur interministériel, Hubert Péigné, pour stimuler cet effort.

AU BOULOT

Holland Bikes voit alors le jour. En général, il ne faut pas plus de trois ans à une entreprise de ce genre pour mettre la clef sous la porte. Raison de plus pour mettre le paquet. « Lorsque nous avons commencé, le prix moyen que les gens étaient prêts à mettre dans l'achat d'un vélo de ville tournait autour de 250 €, alors qu'aux Pays-Bas on est plutôt habitué à mettre 700 ou 800 €. On était considéré comme des fous par la profession. Quand on arrivait chez un vélociste pour présenter les vélos, chargés en quantité dans notre camionnette en provenance des Pays-Bas, on était accueilli par un gars qui sortait clope au bec de son atelier, soupesait la marchandise, jetait un œil sceptique au système de vitesse intégré dans le moyeu et nous raccompagnait gentiment vers la sortie ». Mais ça n'a pas découragé pour autant nos jeunes trublions, qui croyaient en la qualité et la robustesse irréprochables de leur marchandise. Et avec succès puisqu'il ne leur a pas fallu longtemps pour qu'ils finissent par s'implanter à Paris, où les vendeurs de vélos traditionnels – qui ne s'étaient pas montrés très coopérants – commencent à y regarder à deux fois.

N.B. : cet article est dédié à notre Vice-Président Jean Dewavrin pour tous les services rendus, depuis des années, au développement du vélo hollandais sur la métropole lilloise.



Pedrosa © Fluide Glacial

COMME CHIEN ET CHAT

La mentalité commerçante néerlandaise a-t-elle contribué au succès foudroyant de *Holland Bikes* ? Bart Vos en doute et ne pense pas qu'elle puisse servir à quelque chose à elle seule en France. Il est indispensable de trouver un compromis entre les deux cultures. Pour l'une comme pour l'autre, une même tragédie régit le monde des affaires, mais les signaux en sont interprétés de manière diamétralement opposée. Tandis que les Néerlandais sont plutôt qualifiés de commerçants et opportunistes, les Français vont plutôt avoir tendance à fonder les échanges sur la relation personnelle, ce qui demande généralement de la bâtir à plusieurs niveaux, mais tend à être plus durable qu'aux Pays-Bas. « Faire des affaires en France demande donc d'avoir, en plus d'un bon produit, une sensibilité ouverte à la culture et à la politique de l'autre ». À croire, au vu du succès que remporte *Holland Bikes*, que cela réussit à nos deux entrepreneurs. Tant et si bien qu'en 2008, ils ont remporté le *Grand Prix du Vélo de Ville*, généralement décerné aux entreprises nationales.

ÉMISSIONS DE TÉLÉ

Parallèlement à la croissance de la demande en vélos de ville, de plus en plus de magasins ont ouvert leurs portes sous la bannière *Holland Bikes* : après Paris, Lille (sous le nom de *Villavélo*, nldr), Limoges, Lyon, Rennes et Bordeaux. Cela répond à une stratégie commerciale, puisqu'il leur a ainsi été possible de faire front commun de façon à promouvoir la qualité des diverses marques de vélos hollandais en les rassemblant sous une même enseigne. Mais quel regard le Français moyen porte-t-il sur cette catégorie de vélo ? Alors qu'aux Pays-Bas on a plutôt tendance à voir le vélo de façon pragmatique comme un moyen de transport et rien d'autre, les Français le considèrent plutôt comme un outil sportif. La France reste malgré tout le pays du Tour de France.

Mais avec les problèmes de circulation dans les villes et la pollution de l'air, la culture du vélo en France est en train de changer et c'est surtout à Paris que le vélo de ville est le plus populaire. Bart Vos et Rob Lemmerlijn s'estiment heureux de cette nouvelle tendance. D'après eux, la qualité devient un élément important dans le choix du vélo. « Quand nous nous sommes installés, nous avons été invités pour des émissions de télé pendant lesquelles nos vélos étaient exposés comme s'il s'agissait d'objets exceptionnels. Même la Maison Lanvin s'y est mis en présentant nos vélos dans l'un de ses magasins parisiens. Il n'est pas rare de voir un couple rentrer chez nous et le mari proposer un vélo à sa femme comme on choisirait un diamant d'une valeur inestimable ».

Jossy Res

Paru dans le *Vogel/VrijeFietser* 5 – année 33
Traduit du néerlandais par Sébastien Torro-Tokodi

Accident

Je voudrais vous relater l'accident qui m'est arrivé le 29 octobre lorsque je circulais rue du faubourg de Roubaix, l'axe principal de Saint-Maurice-Pellevoisin. J'étais pressée et moins attentive que d'habitude ; je me faisais néanmoins la réflexion que cette rue était peu hospitalière aux cyclistes, que pour permettre de réaliser une bande cyclable, il faudrait supprimer le stationnement. Et soudain une portière s'ouvre juste devant moi, trop tard pour l'éviter. Paf ! Bilan, rien de grave : le panier monté sur mon guidon avant (béni soit-il !) et la portière de la voiture ont encaissé l'essentiel du choc, ne restent à mon passif qu'un choc à la gorge avec extinction de voix pour quelques jours, et des hématomes. Et un fort sentiment de vulnérabilité : « Ça aurait pu être bien pire... ».

Quelle chance, donc, que ce trop banal accident soit si bénin, mais quelle malchance qu'il y ait encore et toujours des automobilistes peu attentifs (et pas toujours très corrects, mais cela est une autre histoire).

Alors, répétons-le : cycliste, on n'est jamais assez prudent. Et surtout ne comptons que sur nous-mêmes pour assurer notre sécurité.

Estelle Gingold

Vu dans la Gazette du Nord – Pas-de-Calais, un article sur un chef d'entreprise qui a créé à Bachy (Nord) une société qui commercialise des scooters et des vélos électriques importés de Chine. Thierry Klein souligne qu'il a entrepris d'améliorer les modèles existant avec le concours d'étudiants de l'ISEN (Institut supérieur d'électronique de Lille) et de Centrale Lille.

Affaire à suivre...

Yves Maerten

Amis cyclistes métropolitains, exprimez-vous !

La PREDIM (Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale) a créé le site Internet www.observatoire-sierra.org pour recueillir vos habitudes de déplacements.

Ces informations seront transmises notamment aux professionnels des déplacements pour qu'ils adaptent leur offre à nos habitudes. Il est donc très intéressant de montrer la place grandissante que représente le vélo dans les déplacements.

La communauté urbaine souhaite recourir régulièrement au panel des inscrits pour de futures études sur les déplacements et leurs coûts.

Laurent Courouble

Ces cyclistes qui ne respectent rien...

Au reproche fait aux cyclistes « qu'ils ne respectent rien », on peut répondre qu'ils sont les seuls à respecter :

- le protocole de Kyoto,
- la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE),
- l'agenda 21,
- les recommandations de l'OMS de faire une demi-heure d'exercice physique par jour,
- les normes d'émissions euro XXXX,
- la vie d'autrui puisqu'ils sont à l'origine de très peu de morts en comparaison avec les autres modes de transport,
- le cadre de vie, les poumons et les oreilles des autres,
- les exigences du monde moderne qui veut qu'on soit efficace avec un minimum d'énergie...

Et de plus on voudrait qu'ils soient les seuls à respecter le code de la route ?

Lu sur <http://velobuc.free.fr/velib.html> (transmis par Luc Coveliers)



Réductions sur achat de vélos et pièces

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ADAV

(sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

Cycles et Motos Neufs Occasions	Cycles LECOLIER 64, rue Gambetta	Cycles FALLET 4 bis, av. Robert Schumann	LAMBERSART CYCLES 11, rue du Bourg	VANDER-DONCKT FONTAINE Cycles Peugeot 1 et 3 rue Roger Salengro	VILLAVÉLO 24 place Louise de Bettignies	LIObIKES 87 rue d'Esquermes	SCOOT-ENVILLE 78 rue de Famars	RIDE ON 689 rue du pont de pierres	CYCLES LESAFFRE 204 Rue Carnot	Cycles VERBRUG-GHE 411 avenue de Dunkerque	CAPSULE CYCLES 3 rue Copernic
PEUCELLE 28, rue des Hautes Loges	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
MARQC en B. 03 20 72 62 22	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
6% sur achat de vélo ; 10% sur les pièces (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
5% sur achat de vélo ; 10% sur les pièces (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
5% sur les accessoires ; 5% sur les vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (hors promotion)	LILLE 03.20.54.83.39	MONS en B. 03.20.04.47.01	LAMBERSART 03 20 93 99 38	HELLEMMES 03 20 56 52 66	LILLE 03 20 74 17 58	LILLE 03 20 09 55 17	VALENCIENNES 03 27 25 64 76	BÉTHUNE 03 21 64 02 51	FÂCHES 03 20 95 46 96	THUMESNIL 03 20 08 98 41	ARRAS 62000
10% sur les accessoires et vélos (

L'ADAV y était : L'actualité dans votre commune

ARRAS

3 septembre : Rencontre avec M. Spas, adjoint en charge de la circulation. L'ADAV demande la création d'un véritable GTV. Il est proposé à l'ADAV de continuer de faire des suggestions et de les prioriser. Elles seront ensuite présentées pour validation à la commission de circulation à laquelle l'ADAV est invitée. Les prochaines réalisations seront les double-sens cyclables (dsc) des rues St Quentin, Perrin et Quatre Crosse. M. Spas appuiera notre demande pour qu'un GTV soit créé au sein de la CUA, l'agglomération est en effet gestionnaire des axes principaux. M. Anceau, L. Coveliers.

4 septembre : Préfecture du Pas-de-Calais : Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) - sécurité des deux roues. L. Coveliers.

19 octobre : Stand de sensibilisation sur le thème du vélo et de la santé.

22 octobre : CUA : Examen du projet de stationnement vélo à la gare d'Arras avec la SNCF et la Ville : O. Jandot et L. Coveliers

17 novembre : CUA. Rencontre avec les services techniques qui présentent le projet comprenant des pistes cyclables bidirectionnelles sur l'avenue Mermoz et sur une nouvelle voirie qui doit desservir l'avenue Jean Zay ainsi qu'un nouveau collège. L'ADAV demande et obtient la suppression des bordures qui donnent accès aux pistes. M. Anceau, L. Coveliers.



Arras :
double-sens
cyclable rue
Paul Perrin

20 novembre : Action de prévention à l'importance d'être vu à vélo avec distribution de gilets rétro-réfléchissants.

23 novembre : Inauguration du parking vélo provisoire d'Artois-Expo : action symbolique.

28 novembre : CUA. Rencontre avec le Président et les Vice-Présidents concernés pour la mise en place d'un GTV au niveau de l'agglomération. Ce principe est validé. L'ADAV rappelle l'importance d'aménager les axes structurants et de réaliser des aménagements continus et confortables sous la forme de bandes, pistes ou dsc suivant le contexte et les emprises disponibles. Bonne écoute de nos élus qui demandent aux services de dorénavant travailler en amont des projets avec l'ADAV. M. Anceau, O. Jandot, L. Coveliers.

2 décembre : Commission de circulation de la Ville : suite à des mesures de vitesse, examen de plusieurs aménagements de sécurité et de mise en zone 30. La mise du centre-ville en zone 30 autour du beffroi est aussi examinée. L'ADAV évoque la généralisation des dsc prévue par le décret du 30/07/2008. La ville propose d'elle-même

un dsc dans une portion de la rue E. Branly qui va être mise à sens unique. Plusieurs arceaux sont demandés dans la rue St Aubert, la rue commerçante d'Arras. O. Jandot et L. Coveliers



Arras, double-sens cyclable rue St Quentin

BAILLEUL

22 septembre : rencontre avec le comité des usagers. L'ADAV est invitée à présenter son action et les principes d'aménagement qu'elle défend auprès du comité des usagers, de la presse et d'élus de la ville. L'ADAV propose la création d'un véritable GTV pour étudier concrètement certaines propositions dont la mise en place de dsc. M. Anceau, M. Boidin

9 décembre : GTV. Explication de l'ADAV sur le fonctionnement général des GTV, propositions d'aménagements cyclables sur la ville (dsc, bandes, arceaux), souhait des services de la ville d'organiser une visite d'aménagements avec retour d'expériences. Proposition d'animations grand public autour du vélo. M. Boidin, S. Geneste.

BÉTHUNE

5 septembre : Réunion avec le cabinet *Transitec* sur les aménagements existants, les points noirs du réseau, les projets d'aménagements, etc. dans le secteur de Béthune : Bruay, Nœux-les-Mines... D. Dourlens, S. Geneste.

10 octobre : Visite de la rue Manessier et discussion sur le projet d'une piste bidirectionnelle au centre de la chaussée. M. Anceau, D. Dourlens, S. Geneste.

28 novembre : GTV. Thèmes abordés : plan de circulation de la ville, liaison gare - IUT, dsc, traversée cyclable en bas du pont Mendès-France, prolongement des bandes cyclables sur l'avenue Kennedy, arceaux, pavés, etc. D. Dourlens, S. Geneste, N. Lecocq.

BONDUES

19 septembre : La Ville invite l'ADAV pour présenter l'action de l'association et envisager les modalités d'un travail partenarial. M. Anceau

25 novembre : Réunion à l'initiative de la Ville afin de discuter des possibilités d'aménagements cyclables. Des dsc rues Fort Montagne, Mésanges, Mairie, Coquinage sont envisagés. M. Anceau, S. Geneste.

CALAIS

21 octobre : stand ADAV/EID place d'Armes. Sébastien Torro-Tokodi.

HAZEBROUCK

15 septembre : Intervention de l'ADAV devant un groupe d'habitants : présentation de

l'ADAV et débat sur un choix raisonné de son mode de déplacement. M. Anceau, S. Torro-Tokodi, E. Roussel.

LA MADELEINE

15 septembre : GT déplacements doux. Présentation des projets de la Ville, du travail réalisé avec LMCU et l'ADAV dans d'autres villes. Propositions d'études d'aménagements (axe Bd Pasteur - vers Saint André ; rue du Général de Gaulle et dsc sur les axes perpendiculaires av. Pampidou, rue du Moulin, rue de l'Abbé Lemire ; projet de zone 30 entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue de la République et avenue St Maur...). M. Anceau, S. Geneste.

14 novembre : GT déplacements doux. Présentation du projet de réseau cyclable structurant LMCU, proposition d'implantation d'arceaux, présentation du plan LMCU de La Madeleine, propositions d'études de dsc, discussion sur l'aménagement d'une zone 30 entre les rues P. Doumer, De Gaulle, St Maur et République. B. Dewez, S. Geneste.

LAMBERSART

16 octobre : Action « J'en ai pour deux minutes » visant à sensibiliser les automobilistes aux dangers que représente le stationnement, même de courte durée, sur les aménagements cyclables.

11 décembre : GTV. Réunion entre élus, techniciens de la Ville et habitants : explication de la méthode de travail du groupe, description des différents aménagements cyclables possibles, échanges sur les propositions d'aménagements cyclables souhaités par les habitants. Une nouvelle réunion est prévue le **9 février à 18h30**. P. Delrue, S. Geneste, J.M. Roger.

LILLE

19 août : Repérage des lieux d'implantation d'arceaux. 180 arceaux doivent être implantés pour les 3e et 4e trimestres 2008, l'implantation de 153 a été déterminée. Les 27 restants feront l'objet d'un nouveau repérage. S. Geneste.

20 août : Réunion avec le service *Manifestations et Fêtes* de la Ville pour préparer l'organisation du Congrès de la FUBicy qui se déroulera les 24, 25 et 26 avril 2008. B. Cousin, S. Geneste.

26 août : Réunion de préparation de la Semaine de la Mobilité. S. Geneste.

2 septembre : Repérage des derniers emplacements d'arceaux. S. Geneste.

2 septembre : Repérage de la sortie à vélo accompagnée pour les employés du CETE. S. Geneste, L. Coveliers, S. Torro-Tokodi.

5 septembre : PDES. Présentation de la démarche de vélobus aux parents d'élèves de l'école Lavoisier (Wazemmes). S. Torro-Tokodi.

6 et 7 septembre : Distribution de doc ADAV sur le stand de *Marcel & Son Orchestre* lors de la Grande Braderie.

8 septembre : réunion de préparation du séminaire sur la mise en place des PDE dans les entreprises et les administrations de l'agglomération lilloise à la CCI du Grand Lille. S. Torro-Tokodi.

12 septembre : présentation en salle et sortie à vélo accompagnée pour les employés du CETE. L. Coveliers, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

16 septembre : Séminaire de la CCI, présentation de la démarche de l'ADAV pour ce qui concerne le « volet vélo » des PDE.

16 septembre : Conférence de presse sur le *texte d'expression coordonnée transports* par la MRES. S. Geneste.



Lille : double-sens cyclable rues de Fontenoy et de Mulhouse quartier Moulins

16 septembre : Conférence de presse sur la cohabitation vélo - poids lourds, avec le collage des premiers autocollants « cyclistes danger, ne doublez jamais par la droite » à l'arrière de camions et autocars. M. Anceau, S. Geneste.

17 septembre : Stand sur la place de la République dans le cadre de la *Fête des Transports Publics*. L. Coveliers, S. Torro-Tokodi.

23 septembre : GTV technique. Point sur les arceaux vélos. Au total 365 arceaux auront été posés en 2008. L'ensemble des études réalisées mais non mises en œuvre va être répertorié pour envisager leur réalisation concrète. Les nouvelles propositions vont être priorisées et transmises à la Ville puis à LMCU. M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste.

7 et 9 octobre : PDES. Formation des élèves de l'école Lavoisier et de leurs parents à la circulation à vélo en groupe, sur deux places publiques. S. Torro-Tokodi.

9 octobre : Réunion avec le service *Communication* de la ville pour préparer le congrès de la Fubicy qui se déroulera au mois d'avril. S. Geneste.

14 octobre : Point sur le développement des pédibus et vélobus avec la conseillère au Vélo et la chargée PDU de la Ville. S. Torro-Tokodi.

16 octobre : Action « J'en ai pour deux minutes ».

16 octobre : Présentation pédagogique du vélo comme moyen de déplacement auprès d'élèves de 4 classes de 2^{de} au lycée J.-B. Delasalle. S. Torro-Tokodi.

17 octobre : Accueil d'une dizaine d'élèves du lycée Montebello pour leur présenter l'ADAV. L. Coveliers, S. Torro-Tokodi.

23 octobre : GTV communication. Discussion sur le projet de mise à jour du plan vélo de la Ville. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

23 octobre : PDES. Rencontre avec l'adjointe à l'économie solidaire, la chargée PDU et l'association *Lille Sud Insertion* pour la mise en place de pédibus sur plusieurs écoles du quartier Lille-Sud. S. Torro-Tokodi.

28 octobre : PDE. Réunion de préparation d'une formation pour la réalisation de PDE à l'Institut Régional de l'Administration (IRA). S. Torro-Tokodi.

3 et 4 novembre : PDE. Formation d'un groupe d'étudiants de l'IRA à la mise en place de PDE. S. Torro-Tokodi.

14 novembre : GTV Communication. Corrections de la première version de la mise à jour du plan vélo de la Ville. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

20 novembre : GTV Technique. Point sur l'implantation d'arceaux : implantation de 400 arceaux sur l'année 2009. LMCU est en train d'étudier les coûts de la réalisation des abaissés de bordures compilés dans le dossier transmis par l'ADAV. Point sur la liste des études déjà validées et dont les travaux n'ont pas été réalisés (la plupart sont soumis à la validation des conseils de quartier). Points sur les priorités d'aménagements et les nouvelles études à lancer. B. Cousin, E. Defossez, S. Geneste.

20 novembre : PDE. Stand d'informations à la CCI. S. Torro-Tokodi.

22 novembre : Formation des correspondants locaux de l'ADAV.

25 novembre : PDE. Réunion de présentation de la démarche avec une stagiaire de la préfecture du Nord. S. Torro-Tokodi.

25 novembre : PDES. Présentation en réunion publique à Lille-Sud de la démarche de pédibus/vélobus.

1^{er} décembre : GTV - Communication. Travail sur les illustrations du plan vélo de la Ville. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

LOMME

3 octobre : GTV. Points sur les réalisations prévues avant fin 2008 : dsc sur le prolongement de la rue J. Watt, fin des travaux sur la rue du XX^e siècle, dsc sur les rues Jacquard, Condorcet, Ménard, Puits au Bois et P. de Girard. La Ville a transmis récemment à LMCU sa liste des priorités d'opérations de voirie 2009-2012 incluant des aménagements cyclables. Pour ce qui est du programme vélo les premières priorités de la Ville sont : dsc rue des Martyrs de la Résistance, rues du Dr. Ménart et Condorcet (seront réalisés avant fin 2008), rue P. Franck, rue Galliéni, rue C. St Venant, rue du Dr. Lepan, rue Montesquieu, rue Danton, rue Lamartine, etc. Le réaménagement de la rue P. Franck est très couteux. Le débouché de la rue C. St Venant pose problème, l'ADAV ira vérifier sur place et transmettra son avis. L'ADAV insiste sur la rue Danton dont la réalisation du dsc ne nécessite que du marquage et pourrait donc être exécutée rapidement. M. Anceau, S. Geneste.

16 octobre : Action « J'en ai pour deux minutes ».



Lomme, double-sens cyclable rue Jacquard

MONS-EN-BARCEÛL

18 septembre : PDE. Stand d'informations au siège de La Mondiale à Mons-en-Barœul. S. Torro-Tokodi.

10 octobre : GTV. Demande d'études de dsc : rue du Becquerel, rue de l'Abbé Lemire, rue Montesquieu, rue Parmentier, rue du G.

de Gaulle (entre Quesnelet et Barœul), rue J. d'Arc (entre l'entrée du parking et l'aire piétonne), rue Pascal ; et de sas vélo (carrefour Montesquieu - De Gaulle rues Montesquieu et De Gaulle, carrefour de Gaulle - Quesnelet, rue Napoléon, carrefour Cotty - Ferry, rues Cotty et Ferry, carrefour J.Jaurès - Acacias et rue J. Jaurès). Discussion autour des projets en cours (Sangnier, Schuman, Napoléon). Rappel d'une demande récurrente d'aménagements de la part des cyclistes pour relier les villes voisines : la rue du Barœul, aménagement cyclable direct entre Napoléon et bd de Mons à Villeneuve d'Ascq. M. Anceau, J. Dewavrin, S. Geneste.

QUESNOY SUR DEÛLE

2 septembre : PDES. Rencontre avec l'adjointe au Développement Durable pour apporter des conseils sur la mise en place des pédibus sur plusieurs écoles primaires. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

18 novembre : PDES. Présentation de la démarche de pédibus lors d'une réunion publique en mairie. S. Torro-Tokodi.

ROUBAIX

3 septembre : Réunion de préparation de la *Broc à vélo* et du *village vélo* du 4 octobre. M. Anceau, S. Geneste.

5 septembre : Pré-commission de circulation du quartier centre. Il est projeté d'inverser le sens de circulation de la partie de la Grande Rue actuellement en double-sens cyclable en aire piétonne. M. Anceau.

16 septembre : Préparation du prochain GTV avec les services de la ville et de LMCU. M. Anceau

1 octobre : pré-commission de circulation des quartiers ouest : des études de double-sens cyclables sont demandées sur les rues Boucher de Perthes, Arts, d'Épinal et de Lorraine. M. Anceau.

4 octobre : *Broc à Vélo* : vente de vélos, stand d'info et sensibilisation aux angles-morts des poids-lourds. M. Anceau, S. Geneste, R. Bodart, E. Defossez.

15 octobre : GTV. Élargissement de la commission à de nouveaux acteurs : associations thématiques, comités de quartier. Les propositions d'aménagements qui pour rappel ont toujours été sollicités par l'ADAV sont à nouveau discutés de même que l'implantation de bandes cyclables... beaucoup de discussion mais statu-quo sur les projets d'aménagements. M. Anceau, R. Bodart.

5 décembre : Présentation des alternatives à la voiture individuelle pour des élèves de 5e au collège J. d'Arc. S. Torro-Tokodi.

12 décembre : GTV axé essentiellement sur la communication avec plusieurs propositions d'actions pour 2009 dont la reprise de la *broc* de l'ADAV et la réédition du plan cyclable. Présentation du projet de dsc de la rue Boucher de Perthes... les projets d'aménagements cyclables font du surplace... néanmoins 100 nouveaux arceaux sont commandés pour implantation en 2009. M. Anceau, R. Bodart.

TOURCOING

2 septembre : Repérage avec les services de la Ville de la balade grand public qui sera encadrée par l'ADAV lors de la *Semaine de la Mobilité*. M. Anceau

19 septembre : Stand à l'Hôtel de Ville. M. Anceau, L. Coveliers.

20 septembre : Inauguration de la piste bidirectionnelle de l'av. Pompidou qui prolonge la piste du Gd Boulevard jusqu'au centre-ville puis encadrement d'une visite des aménagements de la ville. M. Anceau

27 septembre : Stand lors du forum des associations. S. Torro-Tokodi.

VALENCIENNOIS

27 août : Réunion en mairie de Valenciennes. La Ville souhaite nous associer à la création d'un document pour informer les cyclistes et les automobilistes du Plan Vélo avec, en particulier, la mise en place des dsc. Plusieurs échanges, par mels, entre la Ville et l'ADAV, ont succédé à cette réunion pour donner forme à ce document. S. Geneste, M. Anceau, A. Legrand.

15 octobre : PDE. Stand d'information pour les employés du centre de tri de La Poste à Petite Forêt. A. Legrand, S. Torro-Tokodi.

6 novembre : PDES. Réunion de présentation de la démarche de pédibus pour les écoles de Denain en présence de l'adjointe à l'urbanisme. S. Cathelain, S. Torro-Tokodi.

4 novembre : Réunion avec le SITURV, dans le cadre de la commission consultative des services publics locaux. L'essentiel de la réunion a porté sur les TC. En réponse à une question formulée par l'ADAV, le directeur du SITURV nous a informés que la mise en place d'un service de location de vélos, à l'échelle de l'agglomération valenciennoise, n'est pour l'instant pas souhaitée par les élus concernés. C'est la seule information à retenir de cette réunion. A. Legrand.

15 novembre : PDES. Présentation de la démarche auprès des délégués FCPE. S. Cathelain, S. Torro-Tokodi.

24 novembre : Nouvelle réunion en mairie de Bruay sur Escaut, pour la présentation du nouveau projet de tramway : **Valenciennes - Vieux-Condé (15,5km)**. Le tram sur rails, initialement prévu, sera remplacé par un **trolleybus**. Il circulera, en site propre, sur une voie unique de 4m. Sur la plus grande longueur de l'itinéraire, à cette voie réservée de 4m, seront associés deux voies de circulation de 3m, deux bandes cyclables de 1,50m, un stationnement latéral de 2m et un trottoir de 1,50m. Où la largeur du domaine public ne permettra pas de réaliser l'aménagement cyclable, une zone 30 sera envisagée. Il nous faudra sans doute suivre le projet de très près pour avoir un itinéraire cyclable de qualité sur cet axe Vieux-Condé - Valenciennes. C. Bridelance, A. Legrand.

27 novembre : PDE. Présentation des actions de l'ADAV lors d'un séminaire organisé à l'École Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE) de Valenciennes. S. Torro-Tokodi.

5 décembre : Visite du boulevard Harpignies à Valenciennes et notification des dysfonctionnements. S. Geneste, A. Legrand.

VILLENEUVE D'ASCQ

26 septembre : Visite de terrain, à vélo, aux déplacements pour se rendre compte des principaux obstacles que peuvent rencontrer les cyclistes. Un GTV devrait prochainement voir le jour. M. Anceau

30 septembre : Rencontre avec la Direction des Ressources Humaines de la Centrale d'Achats d'Auchan à Villeneuve d'Ascq pour

apporter nos conseils (matériel, réglementation, itinéraires) dans le cadre de la mise en place du service de mise à disposition d'une flotte de vélos aux employés, intitulé *Vél'Auchan*. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

21 octobre : PDE. Intervention auprès des employés d'Auchan. S. Torro-Tokodi.

LMCU

28 octobre : Comité de pilotage technique sur le projet de la liaison intercommunale nord-ouest (LINO). M. Anceau, S. Geneste.

29 octobre : Visite de terrain pour étudier des cas concrets de sens uniques très étroits et qu'il serait souhaitable d'ouvrir à double-sens. Cette étude de terrain doit amener à un assouplissement des normes édictées par LMCU pour l'implantation de dsc. M. Anceau



Double-sens cyclable rue Pottier à Haubourdin

9 septembre : Stand de l'ADAV/EID au siège de LMCU. S. Torro-Tokodi.

11 septembre : Présentation en salle et sortie à vélo accompagnée pour les employés de LMCU. S. Torro-Tokodi.

13 novembre : Réunion de préparation de l'intervention de l'ADAV sollicitée par le Conseil de Développement de LMCU. M. Anceau, O. Dutel

20 novembre : Intervention de l'ADAV lors du colloque de Valenciennes des Conseils de Développement de la Région. L'ADAV expose les conditions nécessaires à la réussite d'une politique cyclable. M. Anceau, O. Dutel

2 décembre : Participation à la réunion du syndicat mixte d'exploitation des transports de LMCU. M. Anceau

9 décembre : Réunion publique présentant la révision du PDU. L'ADAV sollicite notamment les élus pour la concrétisation des schémas cyclables métropolitains et pour l'implantation d'une véritable vélostation à la gare Lille-Flandres. Un budget spécifique sera alloué pour la réalisation du schéma cyclable structurant de la métropole. M. Anceau, V. Fafeur, P. Delrue.

10 décembre : Intervention de l'ADAV avec LMCU auprès d'étudiants en urbanisme de Lille 1. M. Anceau

UT Lille Seclin

23 septembre : Point sur les projets de l'UTLS : le projet de parvis de la mairie de Seclin sera repensé afin que l'aménagement cyclable ne soit plus interrompu sur le projet Bouvry-Hentgès. L'ADAV dénonce la piètre qualité de l'aménagement de l'avenue de Bretagne à Lille. Les accès à la piste devront être repris pour faciliter l'insertion des cyclistes. Présentation du projet d'aménagement du quai Hégel. M. Anceau, S. Geneste.

UT Roubaix Villeneuve d'Ascq - voirie

25 septembre : Réunion de travail. Projet de refonte de la place J. Guesde à Anstaing. Demande d'un dsc sur la rue M. Curie. Projet de zone 30 sur la rue La Fontaine à Roubaix. Un dsc devra être étudié même si la largeur

libre de la voie n'excède pas 3,15 m. M. Anceau.

4 novembre : Réunion de travail. Villeneuve d'Ascq, étude d'un projet de dsc sur la rue des Victoires entre Van Gogh et Fusillés.

Roubaix, étude de la faisabilité de généralisation des dsc dans le quartier du Pile. Ils pourront être mis en place lorsque la Ville aura défini son plan de circulation pour le quartier. Étude d'un nouveau dsc sur la Grande Rue suite à la décision d'inversement du sens de circulation. M. Anceau

13 novembre : Réunion de travail. Leers : projet de zone 30 sur la rue du Mal Leclerc. **Roubaix-Lys-Hem** : projet de ligne à haut niveau de service (quartier des Hauts Champs). Les vélos sont intégrés dans les couloirs-bus. **Leers-Lys** : axe Fresnoy-Lys, une piste sera étudiée dans le sens Lys-Leers. M. Anceau.

UT Tourcoing-Armentières

6 novembre : Réunion de travail. Bondues : projet de piste bidirectionnelle sur le chemin St Georges et de dsc rues Fort Montagne et Mésange. L'ADAV demande d'étendre les études aux rues de la Mairie et du Coquinage.

Tourcoing : étude des projets de dsc des rues Pasteur, Fleurus, Moulin Fagot, Cambrai, des Villas, Croix Blanche, A. France, Cinq Voies. Les bandes du bd de l'Égalité sont étudiées pour être prolongées et continuées. M. Anceau

17 décembre : Réunion de travail. Tourcoing, étude du projet de prolongement des bandes sur le bd de l'Égalité. Étude des projets de dsc des rues Pasteur et de Fleurus. **Armentières**, réflexion sur les possibilités d'aménagements cyclables. L'ADAV demande de travailler prioritairement sur le bd Faidherbe, la rue des Résistants, l'av Briand, la rue Gambetta et la rue Deceuninck. L'étude de dsc est également demandée rues de la Gare, P. de Girard, Jacquard, Papin, Butin, des Soupirs, Lamartine, de Tassigny, St Charles, Bayart, Foch, Kennedy, Macé, J. d'Arc.



Loos : bandes cyclables rue Gallée

CG59 - Conseil Général du Nord

24 septembre : Rencontre avec la mission Agenda 21 du Département pour étudier les modalités d'intervention de l'ADAV auprès du personnel du Conseil Général et des collégiens. Ce travail nécessite l'intervention des élus pour élargir la convention de l'ADAV. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

UT Lille

3 octobre : Point sur les différents projets en cours sur l'Unité Territoriale de Lille. RD 7 entre Fournes et Englos. Le projet de bandes est abandonné au profit de pistes bidi hors agglo. Hem, RD 6, création d'un giratoire entre Clémenceau et de Gaulle. Halluin, projet d'aménagements cyclables jusqu'à la frontière sur l'ancienne RN 17. Projet de pis-

tes bidirectionnelles sur le projet de contournement de **La Bassée**. M. Anceau, S. Geneste.

8 octobre : RD 208 à **Lomme**, rues Imbert et de la Phalecque. Projet de pistes unidirectionnelle et bidirectionnelle. Demande que les accès fassent au minimum 5 m de long pour faciliter les insertions avec des seuils zéro.

Merignies / Templeuve, RD 19 / 549. Projet de piste bidirectionnelle avec raccordement au chemin des Croisettes. **Hem**, giratoire de la RD 6, analyse du raccordement des bandes dur le giratoire. M. Anceau

9 octobre : Rencontre avec les Vice-Présidentes en charge de la Voirie et de l'Environnement pour la reconduite pour 3 ans de la convention ADAV-Département. Accord des élus sur la même base. Le principe d'extension à des actions de sensibilisation auprès du personnel et des collégiens sera étudié ultérieurement. M. Anceau, E. Forest, B. Cousin.

21 octobre : **Cobrieux**. Étude du projet d'une piste bidi sur la route de Cysoing et sur la réalisation de dsc sur le Y qui marque l'accès à la commune. M. Anceau.

23 octobre : Liaison nouvelle entre Tourcoing et Watrelos. Étude de l'insertion des pistes sur les giratoires. M. Anceau.

29 octobre : Présentation du projet d'élargissement de la RD 700 (antenne sud entre Hem et Watrelos). L'ADAV demande d'intégrer la réalisation d'une piste cyclable dans le projet. M. Anceau.

13 novembre : Wambrechies, étude de l'insertion des pistes cyclables sur les projets de giratoire à l'intersection entre la RD 108 et l'ex-RN 354. M. Anceau.

19 décembre : RD 700, réflexion sur l'opportunité d'instaurer des pistes sur le projet. L'ADAV maintient sa position. M. Anceau

UT Dunkerque

24 septembre : présentation du partenariat entre l'ADAV et le Département aux services de l'arrondissement de Dunkerque. Discussion sur le projet d'aménagement cyclable sur l'ex RN 1 entre Gravelines et Grande Synthe. M. Anceau.

UT Douai

14 novembre : Présentation de différents projets : **Orchies**, piste bidi entre les RD 953 et 158. Cette piste permettra de relier la gare à la voie verte qui mène à Marchiennes. Projet cyclable entre **Flines et Marchiennes** sur la RD 35. **Pecquencourt-Bruille lez Marchiennes**, projet de piste bidirectionnelle sur la RD 225. **Raches-Anhiers**, traitement de la traversée d'agglomération avec reprise de l'ancien aménagement cyclable. **Raimbeaucourt**, aménagement de pistes cyclables sur la RD 8C. **Gœulzin-Arleux**, RD 65, projet d'un aménagement cyclable. Pour l'ensemble de ces projets l'ADAV ira sur place avec l'association locale Droit d'Vélo de Douai avant de donner un avis. M. Anceau, V. Sion (Président de Droit d'Vélo)

Région Nord - Pas de Calais

24 octobre : présentation du rendu de l'étude signalisation commandée par la Région. Cette étude doit permettre un plan de jalonnement homogène sur la région des futurs axes de véloroutes et voies vertes. M. Anceau.

4 novembre : Visite du Nouveau Siècle, lieu où se déroulera le Congrès de la Fubicy en avril 2009. S. Geneste.

Espace Info-Déplacements

(animé par S. Torro-Tokodi)

11 septembre : Présentation des champs d'action de l'EID lors d'une réunion d'information du Fonds d'Initiative pour une Consommation Consciente Engagée et Responsable (FIPCE) mis en place par la Région.

19 septembre : Intervention lors d'une conférence sur la mise en place du covoiturage à l'échelle d'une ville à Nieppe (59). Intervention en visio-conférence à Ruisseauville (62) lors d'un débat sur les alternatives à la voiture individuelle en milieu rural.

20 septembre : Stand d'informations au siège de la Caisse d'Épargne Région Nord à Lille.

24 septembre : Journée de coordination du réseau régional EIE.

13 octobre : Animation d'un débat sur le développement des agrocarburants auprès des membres de l'École des Consommateurs d'Orchies.

7 novembre : Point sur l'état d'avancement de l'EID avec l'ingénieure *Transports* et l'interlocuteur de l'ADEME. Avec M. Anceau.

13 novembre : Présentation des alternatives à la voiture individuelle pour une classe de 5^e du collège J.-J. Rousseau de Carvin.

18 novembre : Réunion de préparation d'une présentation commune du dispositif FIPCE avec l'ingénieure aux transports de l'ADEME à Douai.

29 et 30 novembre : Stand commun avec la MRES au *Salon de la Nature et du Bien-Être* au Grand-Palais à Lille.

2 décembre : Présentation à 5 étudiants de l'ISA des actions à mettre en place pour développer le covoiturage à l'échelle de plusieurs entreprises, en relation avec la Ville de Marquén-Barœul.

11 décembre : Présentation du dispositif FIPCE auprès de plusieurs représentants associatifs au siège de Région à Lille.

DDE

19 novembre : Réunion pour faire le constat de l'accidentologie des vélos dans le département du Nord. S. Torro-Tokodi.

28 novembre : Proposition d'un plan d'actions sur 2009-2012 pour réduire l'accidentologie des cyclistes dans le département du Nord. S. Torro-Tokodi.

1er décembre : Réunion de travail avec les services de la Sécurité Routière et des professionnels des transports pour étudier les facteurs d'accident entre poids-lourds et cyclistes. Propositions d'actions pour rendre la cohabitation plus « pacifique ». M. Anceau.

18 décembre : Arras, intervention de l'ADAV lors d'un colloque sur le partage de la rue. M. Anceau

AF3V

12 novembre : Rencontre à Paris avec le président et le trésorier de l'AF3V pour définir les modalités du transfert du secrétariat de l'association dans les bureaux de l'ADAV. M. Anceau, L. Coveliers

29 novembre : CA de l'AF3V à la MRES. Présentation des bureaux de l'ADAV qui accueille le secrétariat de l'AF3V avec mise à

disposition de Luc Coveliers pour 4 heures/semaine. M. Anceau.

FUBicy

6 septembre : Comité Directeur (CD) à Paris. L'ADAV fait le point sur la préparation du congrès de la FUBicy qui se déroulera en avril 2009 à Lille. L'ADAV propose les thèmes des ateliers de la journée technique. J-B Boulange, M. Anceau.

22 novembre. CD. S. Torro-Tokodi.

Transporteur DEPAEUW

29 septembre : Rencontre et échange, suite à la conférence de presse sur la cohabitation vélo - poids-lourds, sur nos actions respectives. Projets de travailler ensemble notamment dans le cadre de la semaine de la Sécurité Routière avec notamment une mise à disposition de documents et une intervention auprès des conducteurs sur la cohabitation vélo - poids-lourds. S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

17 octobre : Intervention auprès du personnel du site de Lompret pour le sensibiliser à la pratique du vélo et aux moyens d'améliorer la cohabitation entre poids-lourds et cyclistes. S. Geneste.

14 novembre : idem sur le site de Dunkerque. S. Torro-Tokodi.

SNCF

6 octobre : Réunion à l'initiative du responsable de la mission vélo afin d'envisager un travail en commun, notamment sur la communication : distribution de la fiche 6 de l'ADAV dans toutes les gares TER de la région, participation de l'ADAV à l'élaboration des textes du prochain guide vélo. Lien entre les sites internet SNCF de la région et celui de l'ADAV. Sollicitation de l'avis de l'ADAV sur les parkings vélo sécurisés. Il est également demandé à l'ADAV de se prononcer sur les goulottes actuellement réalisées et sur le premier abri-vélo sécurisé de Marœul qui sera progressivement généralisé aux autres gares TER. Visite technique des goulottes de la gare d'Armentières. M. Anceau, L. Coveliers, S. Geneste.

19 novembre : Stand d'informations et marquage contre le vol *bicycode* en gare d'Armentières.

ABRÉVIATIONS

DDE : Direction Départementale de l'Équipement
Dsc : Double-sens cyclable
EID : Espace Info-Déplacements
EIE : Espace Info-Énergie
GTV : Groupe Travail Vélo
LMCU : Lille Métropole Communauté Urbaine
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PDE : Plan de Déplacements d'Établissement
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PDU : Plan de Déplacements Urbains
SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois
UT : Unité Territoriale

Un code de la rue à Strasbourg

En 1899 paraissait un décret qui aurait de quoi rendre nostalgique tous les cyclistes du XXI^e siècle. En effet, celui-ci limitait la vitesse des véhicules à moteur à 30 km/h en rase campagne. Les temps ont bien changé et pendant longtemps le Code de la Route (publié en 1921) n'a eu de cesse d'accompagner la démocratisation de l'usage de la voiture et d'aider à fluidifier le trafic.

Le Code de la Route est un texte évolutif qui suit les problématiques liées aux déplacements et aux transports. Pourtant les mesures prises en faveur des modes doux ont toujours été le résultat de longues consultations et le jeu de divers lobbying.

Les « 30 Glorieuses » constitueront le point culminant de cette idéologie du « tout-voiture ». Elle est de plus en plus présente en ville et les politiques d'aménagements lui donnent la part belle. Il faudra attendre la fin des années 70 pour que l'on se rende compte de la réalité du problème (croissance du trafic et des acci-



Tramway, vélos, piétons et voitures à la croisée des chemins.

dents, environnement pollué et saturé...). Le début des années 90 marque le premier grand retour en arrière avec la limitation à 50 km/h en ville et la création des zones 30. Presque 10 ans plus tard (1998), le Code de la Route se voit enrichi par des mesures favorables au vélo (double-sens cyclables et sas vélo).

Aussi, quand en 2006 est officiellement lancé, au niveau national, le chantier du « Code de la Rue », c'est toute une philosophie qui est remise en question. La rue se différencierait enfin de la route et deviendrait l'espace de partage entre les usagers et de convivialité qu'il devrait être. Aidées par l'expérience de nos voisins belges en la matière, les premières évolutions sont donc arrivées dès 2008.

Au mois de novembre, Strasbourg annonçait le lancement d'une concertation pour l'adoption d'un code de la rue à l'échelle de la Ville. Concrètement, cela se traduira par l'extension des double-sens cyclables, la multiplication des zones 30 et la création de zones de rencontre. Mais il sera aussi donné une place à l'expérimentation avec par exemple la suppression des feux rouges sur l'île du centre-ville, la création de

places de stationnement vélo sur la chaussée ou la mise en place d'un groupe de travail avec les associations pour débattre des aménagements qui pourront être réalisés.

Cette politique volontariste n'a rien de surprenant de la part de Strasbourg. Par ces mesures la ville entend redevenir une référence pour la mobilité comme elle l'a déjà pu l'être au début des années 90. Cette expérience sera assurément un moteur pour l'avancée du Code de la Rue au niveau national. Car il ne faut pas oublier que c'est à cette échelle seulement que pourront être prises des décisions réglementaires concernant la révision des barèmes des infractions ou plus généralement l'adaptation du Code de la Route en fonction des catégories d'usager.

Rappelons qu'aux dernières élections municipales lilloises, Vinciane Faber s'est vu attribué la délégation du Code de la Rue. Aussi, nul doute que Lille, à l'instar de sa cousine alsacienne, montrera, au cours de ce mandat, son envie de faire évoluer le partage de l'espace public.

Jean-Baptiste Boulange

B A L A D E S

À vélo cet été avec *Cyclo-trans-Europe*

Fondée en 1996, Cyclo-trans-Europe est une association qui s'est donnée comme objectif la construction et la promotion de la TransEuropéenne, c'est-à-dire de l'ensemble composé par les deux futures véloroutes internationales Paris - Moscou et Saint-Jacques-de-Compostelle - Trondheim. La première véloroute reliera entre elles, de la France à la Russie, les villes de Paris, Compiègne, Fourmies, Maubeuge, Namur, Liège, Cologne, Berlin, Varsovie, Vilnius, Riga, Tallin, Saint-Petersbourg et Moscou.



La deuxième véloroute reliera entre elles, de l'Espagne à la Norvège, les villes de Saint-Jacques-de-Compostelle, Bilbao, Bayonne, La Rochelle, Tours, Orléans, Melun, Paris, Namur, Cologne, Copenhague, Oslo et Trondheim.

La 9^e randonnée d'été de Cyclo-trans-Europe commencera le samedi 11 juillet 2009, où elle quittera Tours pour emprunter la nouvelle voie verte du Thouet en direction du marais poitevin. Elle atteindra ensuite La Rochelle, où elle fera étape une journée, avant de repartir vers Rochefort. Elle arrivera alors à Barbezieux, en suivant les chemins de halage de la Charente, puis à Bordeaux, qu'elle quittera afin de faire ses derniers tours de roue autour de Dax et de Bayonne ...

Participer, partiellement ou totalement, à ces trois semaines de cyclodécouverte (du 11 au 30 juillet), c'est permettre, auprès du grand public, une meilleure connaissance du projet et du parcours de la TransEuropéenne. C'est

aussi contribuer, auprès des autorités publiques, à la promotion du vélo.

Informations complémentaires sur le site <http://transeuropeenne.free.fr/>

À noter par ailleurs, dès-à-présent, que le Conseil d'Administration de Cyclotrans envisage, pour la 10^e randonnée d'été (celle de 2010), le parcours Paris - Berlin de la TransEuropéenne.

Gérard

Plus d'infos sur : www.droitauvelo.org

Pour toutes ces activités, l'association recherche des volontaires

- Dimanche 25 janvier :
LA BASSÉE : 15^{ème} SALON INTERNATIONAL DU VÉLO.
http://cyclolabassée.free.fr/salon_du_velo.html

- Vendredi 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril et 29 mai :
BRUXELLES : MASSE CRITIQUE (rassemblement à 18 h 00 à la porte de Namur).
<http://www.gracq.org/agenda.html> ; <http://placeovelo.collectifs.net>

- Samedi 14 février :
FORUM DES ASSOCIATIONS à ROUBAIX à la salle Watremez 9 rue de l'Hospice

- Du 16 au 22 mars :
campagne nationale FUBicy RESPECTEZ LES CYCLISTES !

- Du 1^{er} au 7 avril :
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Du 24 au 26 avril :
11^{ème} CONGRÈS DE LA FUBicy (cette année à LILLE) ; journée d'étude, assemblée générale, forum des associations et balades.
<http://www.fubicy.org/>

- Du 12 au 15 mai :
VÉLO - CITY 2009.
<http://www.velo-city2009.com/accueil.html>

- Mai 2009 :
CYCLOFEST À BORDEAUX (salon européen de tous les vélos)
<http://www.cyclofest.com/>

- Samedi 6 et dimanche 7 juin :
13^{ème} ÉDITION DE LA FÊTE DU VÉLO.
<http://www.feteduvelo.fr/>

Nouvelle carte vélotouristique de Belgique

La nouvelle édition de la carte des véloroutes et des voies vertes belges, wallonnes et flamandes, est disponible depuis le 27 octobre 2008 : 7,50 € (6,75 € seulement pour les adhérents de Rando-Vélo). Ce document reprend, sur une même cartographie, l'ensemble des réseaux LF (Lange-Afstands-Fietsroutes), RV (Rando-Vélo) et RAVeL (Réseau Autonome des Voies Lentes), et y répertorie les auberges de jeunesse, les cabanes de randonneurs, les gîtes d'étape et les

maisons des Amis de la nature. Cette 3^{ème} édition, à l'échelle 1 / 250 000, a été entièrement mise à jour par l'asbl les Sentiers de Grande Randonnée, par Toerisme Vlaanderen, par Rando-Vélo, par le MET (le Ministère wallon de l'Équipement et des Transports) et par l'Institut Géographique National (IGN) belge.

Renseignements complémentaires : <http://www.randoVELO.org/fr/index.php>

Gérard



À la rencontre des jardins partagés de la Métropole lilloise.

Le désormais traditionnel vélo-tour de printemps des AJOnC (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) aura lieu ce dimanche 29 mars 2009. L'occasion de découvrir, ou de redécouvrir, les jardins communautaires, de plus en plus nombreux, de la métropole lilloise. Les trajets-vélos reliant les différents jardins devraient permettre la rencontre et l'écoute de fenêtres très surprenantes, bien singulières et même ... douées de parole ! Ce sympathique programme de cyclodécouverte se terminera vers 19 heures à Lezennes, au 32 rue Pasteur, dans une ambiance décalée assurée, par la visite de l'atelier de création post-numérique du Musée populaire des arts et des traditions néo-conceptuelles.

Deux départs simultanés à 14 h 30 seront proposés, soit du Jardin des mille lieux à Lambertsart (84 bis rue des Martyrs de la Résistance), soit du Jardin du Pré Muché à Lille (aux abords du parvis de l'église Saint-Maurice-des-champs, rue du Faubourg de Roubaix).



Renseignements complémentaires auprès des AJOnC (03 28 550 330 ; <http://www.ajonc.org>) ou auprès des Fenêtres qui parlent (<http://www.lesfenetresquiparlent.org/>).

Gérard

Vers un itinéraire balisé Lille - Tournai..

L'ADAV organisera, le dimanche 5 avril 2009, en partenariat avec Rando-Vélo, une cyclo-randonnée LILLE - TOURNAI - LILLE.

Rando-Vélo est une asbl belge (association sans but lucratif) qui repère, qui balise et qui publie, dans des topoguides, des itinéraires cyclistes à l'écart des grands axes automobiles. Les réseaux RV, balisés jaune sur bleu (la symbolique du Soleil sur la mer), relient entre elles les différentes localités de Wallonie et empruntent, le plus souvent possible, le RAVeL (le Réseau Autonome des Voies Lentes). Ces parcours cyclistes communiquent avec le réseau véloroutier allemand et luxembourgeois et avec les LF flamandes et néerlandaises.

Il fallait, bien évidemment, relier les trajets Rando-Vélo aux voies vertes et aux itinéraires cyclistes du Nord de la France. Ce sera bientôt chose faite, grâce à Caroline et à Denis, du groupe-balades de l'ADAV, qui nous feront découvrir, ce dimanche 5 avril, leur patient et fructueux

travail de repérage. Un bien beau projet de promotion du vélo et de rapprochement franco-belge, qui permettra de relier, par un itinéraire balisé, agréable, rapide et sécurisé, Lille au RV 6 (réseau Picardie - Ardennes : Tournai - Soignies - Namur - Bastogne - Wiltz) et au RV 8a (réseau de la Transwallone : Mont-de-l'Enclus - Tournai - Mons - Thieu - Thuin - Tamines - Namur) ...

Les modalités de cette balade seront indiquées sur les sites internet des deux associations :

<http://www.randoVELO.org/fr/index.php>
<http://www.droitauvelo.org/rubrique-balades>



Les itinéraires cyclables «Rando-Vélo».

- **Dimanche 25 janvier :**
LILLE - LA BASSÉE - LILLE (salon international du vélo).
- **Samedi 31 janvier :** LE PORT FLUVIAL DE LOOS - SEQUEDIN.
- **Samedi 7 ou dimanche 8 février :**
LE CHÂTEAU DU VERT-BOIS (BONDUES).
- **Dimanche 22 février :**
WAVRIN : LES ANSEREUILLES.
- **Du vendredi 27 février au dimanche 1^{er} mars :** OSTENDE (nuits à l'auberge de jeunesse à réserver).
- **Samedi 7 mars :** AUDENARDE.
- **Dimanche 15 mars :** BLANDAIN.
- **Dimanche 22 mars :** LE DOMAINE PROVINCIAL DE PALINGBEEK.
- **Dimanche 29 mars :**
VÉLO-TOUR DE PRINTEMPS DES AJOnC. <http://www.ajonc.org/>
- **Dimanche 5 avril :**
LILLE - TOURNAI - LILLE (en partenariat avec Rando - Vélo).
- **Samedi 11 et dimanche 12 avril :**
cyclodécouverte autour de SAINT-SAUVEUR (nuit à l'auberge de jeunesse de RENAIX à réserver).
- **Vendredi 24 avril :** CYCLOPARADE NOCTURNE (spéciale congrès FUBicy) : à la découverte des aménagements cyclables de Lille.
- **Samedi 25 avril :** CYCLODÉCOUVERTE NOCTURNE (spéciale congrès FUBicy) de la Ville de Lille.
- **Dimanche 26 avril :** LA PROMENADE DU PRÉFET ET LE BOIS D'EMMERIN (balade spéciale congrès FUBicy).
- **Dimanche 26 avril :** COMINES - WARNETON - PONT ROUGE (cyclodécouverte sur l'ancienne voie ferrée 67). <http://www.cheminsdurail.be/>
- **Dimanche 3 mai :** SAINT-LÉGER.
- **Dimanche 17 mai :** 13^e CYCLOTHON LILLE - CASSEL.
jocelyne.picard@petitsfreres.asso.fr
- **Dimanche 24 mai :** CARAVANE VANNE 2009. <http://www.wazemmes-lacordeon.com/>
- **du samedi 30 mai au lundi 1er juin :**
LA BAIE DE SOMME À VÉLO.
Ce séjour, mis en ligne le 22 novembre sur le site de l'Association, est maintenant complet.
- **Samedi 6 juin :** à VTC et à VTT sur les chemins de la MARQUE RURALE. Cyclodécouverte du Chouett' VTT Club de Forest-sur-Marque.
- **Samedi 6 et dimanche 7 juin :**
LE VAL-DE-DEÛLE. Cyclodécouvertes de Marcq-Rando.
- **Nuit du samedi 20 au dimanche 21 juin :** NUIT DES CHOUETTES 2009. Cyclodécouverte nocturne à travers la Pévèle, à VTC ou à VTT, du Chouett' VTT Club de Forest-sur-Marque.
- **Dimanche 28 juin :** cyclodécouverte autour du DOMAINE DE BOURGOGNE (ESTAIMBOURG).
- **Du 2 au 9 août :** SAINT-OMER, 71^e SEMAINE FÉDÉRALE INTERNATIONALE DE CYCLOTOURISME.
<http://www.sf2009.fr/>

Les articles pour le prochain Heurovélo (n°60) doivent nous parvenir avant le 13 avril 2009



l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'AssOciatiOn Droit Au Vélo, (ADAV), 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 0 320 861 725 ; fax : 0 320 861 556
Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org

Commission paritaire : ISSN 12510602 ; périodicité trimestrielle. Conception ADAV. Le numéro : 2 euros ; gratuit pour les adhérents. Toute suggestion est la bienvenue. Directeur de la publication : Benoît Cousin. Mise en page : Jean-Baptiste Boulange et Sébastien Torro-Tokodi. Illustrations : Laurent Libessart page 3, Pedrosa page 13. Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Catherine Bécart, David Bonduelle, Jean-Baptiste Boulange et Domitille, Sandrine Cathelain, Pascal Coquerelle, Benoît Cousin, Laurent Courouble, Luc Coveliers, Philippe Delrue, Daniel Dourlens, Séverine Dumoulin, Sabine Geneste, Jean Dewavrin, Estelle Gingold,

Christophe Herlin, Élisabeth Hespel, Olivier Jandot, Sophie de Kermel, Yves Maerten, Pascal Mullié, Erik Roussel, Sébastien Torro-Tokodi, Gérard Vahé, Marc Vanmansart, Thierry Willaey. Les articles parus dans l'HeuroVélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV. Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les imprimeries Calingaert. Tirage : 1 400 ex. Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer : 03 20 86 17 25. Permanences tous les mercredis de 14 h à 18 h.

